





CANNES PAYS DE LÉRINS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025







Publication septembre 2026



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

**DÉCOUVREZ
L'AGGLO CANNES
LÉRINS EN ACTIONS !**

ÉDITO DU PRÉSIDENT



> *L'année 2025 aura été celle de l'innovation pour améliorer durablement le quotidien des habitants. Nous préparons l'avenir du bassin de vie cannois.*

C'est le sens du travail engagé en matière de gestion de l'eau tout d'abord. Nous avons lancé le plus **grand projet européen de réutilisation des eaux usées traitées**. Demain, cette ressource, **quasiment potable et sanitairement irréprochable**, permettra notamment d'alimenter le cours de la Siagne en période estivale. C'est une réponse concrète au changement climatique, à la préservation de notre biodiversité et à la sécurisation de notre approvisionnement en eau. En matière de gestion d'eau potable, ce système d'approvisonnement a d'ailleurs été **reconnue à l'échelle internationale** avec l'obtention du label Aquacert International, **une première en France**, qui confirme l'excellence du savoir-faire cannois.

Nous avons également poursuivi notre action pour mieux protéger les habitants face au risque d'inondation. **L'élargissement du cours d'eau de la Théoulière** à Mandelieu-La Napoule et **la démolition des derniers bâtiments du hameau du Carimaï**, durement frappé en 2015, en sont des illustrations concrètes. À Cannes, des études ont par ailleurs été engagées pour **réduire les conséquences des crues éclairs dans le quartier de la République**. Si nous n'empêcherons pas d'autres inondations de se produire, notre responsabilité est d'agir pour ne plus les subir.

Innover, c'est comprendre et déployer les technologies de demain. Sur le domaine de la cybersécurité où notre agglomération a été labelisée **« Territoire innovant »** grâce à la sensibilisation des agents aux risques de piratage et d'hameçonnage.

Innover c'est également imaginer, et notre agglomération cannoise dispose d'un atout considérable : la filière d'excellence de l'audiovisuel. Nous avons renforcé cette stratégie avec la création du **Consortium Cannes On Air** pour concevoir les projets de demain. Il rassemble les plus grands noms de la filière dont Banijay, groupe avec lequel nous avons renouvelé pour trois ans le diplôme universitaire **« TV Content Creation and Innovation »** dispensé au Campus universitaire Georges Méliès. Enfin, nous avons rendu hommage à cette figure du cinéma français qu'est **Jean-Paul Belmondo**, en lui dénommant le plus grand plateau de tournage situé au sein du Campus. Toutes ces actions illustrent cette volonté de conjuguer transmission et création.

Je ne serai pas exhaustif sur l'ensemble des projets déployés en 2025 par l'Agglomération, il y a tant à dire : le démarrage du chantier de production d'**hydrogène vert** pour alimenter nos bus, le lancement de la construction du **Bâtiment Sport-Santé** quartier de La Frayère à Cannes-La Bocca et du projet de **Zone d'activité du nautisme** à Mandelieu ou encore l'accueil des **4èmes Rencontres du Spatial** à Cannes avec la première édition du **Cinema For Space**.

Ainsi, nous continuons à faire de Cannes Lérins un bassin de vie qui décide de tirer le meilleur de l'innovation au service de ses habitants.

David Lisnard
Président de l'Agglomération Cannes Lérins
Maire de Cannes
Président de l'Association des Maires de France

SOMMAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

1. Pilotage stratégique 6
2. Coordination générale et communication transversale 8
3. Performance des services communautaires 8
4. Gestion de l'information 8
5. Événement d'innovation et de transition énergétique 9
6. Démocratie participative 9

COMMUNICATION

1. Communication institutionnelle 12
2. Communication interne 13
3. Presse 15
4. Emploi 15

DGA RESSOURCES

1. Ressources humaines 20
2. Affaires générales 22
3. Affaires juridiques, foncières, déontologie et assurances 23
4. Commande publique 24
5. Finances 26
6. Innovation et territoire connecté 27
7. Systèmes d'information et des télécommunications 30
8. Systèmes d'information géographique 32
9. Centre aquatique Grand Bleu 33



SOMMAIRE

DGA DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

1. Accompagnement entrepreneuriat 35
2. Stratégie, action économique et marketing territorial 37
3. Habitat, logement et gens du voyage 41
4. Aménagement 43
5. Rénovation urbaine 44
6. Politique de la ville 46
7. Transition urbaine et agriculture 48

DGA MOBILITÉ

1. Autorité organisatrice de la mobilité 51
2. Réseau de transports publics Palm Bus 52

DGA DÉCHETS

1. Stratégie déchets 57
2. Collecte 58

DGA ENVIRONNEMENT ÉNERGIE

1. Transition énergétique 64
2. Environnement et cadre de vie 66

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES

1. DGAST Cycles de l'eau 69
2. DGAST Aménagements urbains et équipements publics 73



Date de la publication :
15 Septembre 2026

Directeur de la publication :
Michel Tani, DGS

Rédaction :
Services communautaires

Photographie :
C. Giraud ; A. Trinh ; M. Giroldo ; Fabre ; R. Herzfeld ; J. Kelagopian ; P. Busser ; Mairie de Cannes ; Mairie du Cannet ; Mairie de Mandelieu-La Napoule ; Mairie de Mougins ; Mairie de Théoule-sur-Mer ; Pôle Compagny ; Shutterstock ; A. Soules ; Comte & Vollenweider. Droits réservés.

Coordination-Maquette-Conception :
Service Communication
Agglomération Cannes Lérins - Aéroport Cannes Mandelieu
277 avenue Francis Tonner - H16 - Bât. A - 06150 Cannes-La Bocca

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

1. PILOTAGE STRATÉGIQUE

En 2025, la Direction Générale des Services (DGS) a poursuivi avec rigueur et détermination ses missions de pilotage stratégique et de coordination pour accompagner les projets impulsés par le Président et les Vice-Présidents.

Parmi les dossiers structurants et prioritaires qui ont jalonné l'activité des services et de la Direction Générale des Services en 2025, figurent notamment :

• L'optimisation continue de la gestion des ressources, par une construction et une exécution budgétaire qui s'adaptent à un contexte toujours plus contraint ;

• la finalisation de l'opération de modernisation du réseau d'assainissement des eaux usées, par la mise en service du nouveau poste de refoulement Saint-Pierre, connecté à une canalisation de 2 km créée par la technique du microtunnelier sous la Croisette. Cette action s'inscrit dans la politique d'embellissement et de modernisation du secteur Vieux Port à Cannes ;



• le suivi particulier et méthodique de la résilience du système informatique par un plan d'investissement massif de remédiation et de lutte contre les risques majeurs ;

• le déploiement d'une stratégie ambitieuse en matière de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT), visant à préserver la ressource en eau dans un contexte de changement climatique. Il s'agit d'une étape majeure, grâce à de la création d'une 4ème ressource qui viendra compléter les sources de la Siagne, du Loup et la réserve du lac de Saint-Cassien. L'équipe de direction générale a participé à la définition des besoins et donc du cahier des charges de la future consultation relative au transport et au traitement de l'assainissement collectif, qui concrétisera un projet écologique de grande envergure (valorisation énergétique, économie circulaire de l'eau, performance des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées) ;



Comment fonctionnera cette 4ème ressource ?

• en lien étroit avec le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED 06), la préparation et la participation aux séances de négociations de la délégation de service public relative à la création et à l'exploitation d'une centrale de production d'énergie à partir de Combustibles Solides de Récupération (CSR), ainsi qu'à la création, la modernisation et à l'exploitation des équipements de transit et de traitement de déchets associés ;

• la mise en route des prestations de collecte des déchets sur les communes de Mandelieu-La Napoule et de Théoule-sur-Mer, avec le nouvel opérateur retenu ;

• la création d'un nouvel outil en matière d'aménagement et d'habitat au service du territoire, en fusionnant l'OPH Cannes Pays de Lérins et la SEM SOCACONAM. Partant du constat qu'il manquait un maillon important dans la chaîne de mise en œuvre des opérations d'aménagement et de renouvellement urbain, l'Agglomération Cannes Lérins a décidé de fusionner les deux outils déjà existants qui lui étaient rattachés, l'OPH Cannes Pays de Lérins et la SEM SOCACONAM, au sein d'une nouvelle SEM : la SEM Cannes Lérins Aménagement et Habitat. L'équipe de direction générale s'est fortement impliquée dans cette opération, notamment lors des phases de négociation avec les nouveaux partenaires privés ;

• l'évaluation à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat Intercommunal ;

• l'engagement opérationnel dans le cadre du projet de renouvellement urbain « Nouvelle Frayère » ;

• le suivi du nouveau contrat de Ville Quartiers Ranguin, Saint-Pierre, Colline, Frayère pour la période 2024–2030 ;

• la poursuite de la réalisation des travaux de protection et de lutte contre les inondations, avec notamment l'élargissement du cours d'eau de La Théoulière à Mandelieu-La Napoule et le portage des procédures administratives obligatoires pour les projets majeurs de Minelle et des Barnières à Mandelieu-La Napoule et Frayère aval à Cannes-La Bocca ;

• l'accompagnement à la mise en route des opérations de travaux relatives aux trois réseaux de chaud et de froid attribués en délégation de service public successivement en 2023 et 2024 :

- Energie Marine Cannes Croisette : production de chaud et de froid par thalassothermie, à Cannes Centre ;
- Cannes Bocca Énergies : production de chaud grâce à une chaufferie biomasse, à Cannes-La Bocca ;
- Cannes Mandelieu Énergie : production de chaud et de froid à partir de la récupération des calories des eaux usées traitées de la STEP Aquaviva, à Mandelieu-La-Napoule et Cannes.

• la finalisation des démarches techniques, juridiques et administratives associées à l'installation d'une station de production d'hydrogène vert sur le territoire communautaire. Cette station permettra notamment d'alimenter progressivement la flotte du réseau de transport Palm Bus à compter de juin 2026.



2. COORDINATION GÉNÉRALE ET COMMUNICATION TRANSVERSALE

Afin de favoriser la bonne conduite de l'ensemble des projets communautaires et d'assurer une **étroite coopération institutionnelle**, la Direction Générale des Services poursuit son rôle de coordination, par l'organisation et le pilotage de :

• 46 comités de direction et réunions bilatérales avec les communes membres ; 12 réunions avec les services déconcentrés de l'État (Sous-Préfecture, DREAL, DDTM, DDFIP, etc.) ;

• 10 réunions de coordination avec les établissements publics de coopération intercommunale du bassin de vie, dont 6 dédiées spécifiquement au pilotage du Pôle Métropolitain, avec l'organisation de 3 Conseils et Bureaux Métropolitains ;

En matière de pilotage interne, outre les séquences de pilotage hebdomadaire avec l'équipe de Direction Générale, des **réunions trimestrielles internes à destination des cadres communautaires** ont également été proposées afin de promouvoir une vision stratégique partagée.



Il s'agit ainsi d'offrir aux managers une vision globale, de renforcer le sentiment d'appartenance et la motivation des équipes, en donnant du sens et des perspectives à l'action collective.

Enfin, une **newsletter interne**, pilotée par la DGS, le service communication et la Direction des Ressources Humaines, est adressée mensuellement à l'ensemble du personnel afin de l'informer des grands projets communautaires, de l'actualité des services et des ressources humaines.

3. PERFORMANCE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

La Direction Générale des Services maintient un suivi rigoureux de la performance des services communautaires. Conformément à la demande du Président, **des tableaux de bord mensuels**, élaborés conjointement avec la Direction des finances et tout particulièrement le service du Contrôle de gestion, sont établis. Ils permettent un pilotage fin de l'institution et de signaler au fil des mois toute dérive éventuelle.

4. GESTION DE L'INFORMATION

ARCHIVAGE ET TRAITEMENT DES COURRIERS

La Direction Générale des Services a poursuivi la mise en place d'un système d'archivage centralisé, visant à :

- Protéger et valoriser les documents produits depuis la création de l'Agglomération Cannes Lérins ;
- garantir leur disponibilité, leur intégrité et la traçabilité de leur consultation.

Ce processus est soutenu par des procédures établies au sein de chaque service, permettant ainsi une meilleure organisation et un accès simplifié aux archives.

Parallèlement, en collaboration avec la DGA Ressources, la Direction Générale des Services a assuré le suivi/traitement des courriers adressés à l'Agglomération.

Ainsi, 5 272 courriers entrants et 4 818 courriers sortants ont été traités.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La structuration de la politique de protection des données personnelles (RGPD) par le Délégué à la Protection des Données, a fait l'objet de :

- 91 traitements de données inventoriés dans le registre de traitement ;
- 35 préconisations formulées à l'attention des services ;
- 44 sous-traitants recensés avec vérification des clauses contractuelles ;
- 45 logiciels support répertoriés dans le cadre de ce traitement RGPD ;
- 3 ateliers organisés, visant à renforcer la culture de la confidentialité au sein des services ;
- la production d'un bilan annuel.

5. ÉVÉNEMENT D'INNOVATION ET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La DGS a porté l'organisation de la 4ème édition du programme **Accélérateur de Solutions-Climat** qui s'est tenue le 26 juin 2025, en partenariat avec le prestataire Creative Minds Consulting. Élargi au périmètre du pôle métropolitain Cap Azur, il a permis à 19 start-ups et PME, françaises et suisses, de présenter des solutions innovantes en matière d'énergies et de matériaux bas-carbone, d'adaptation face aux risques majeurs, de déchets, d'économie circulaire et enfin de préservation de la ressource en eau et de la Méditerranée.

Pour l'occasion, les donneurs d'ordre publics et privés étaient présents pour rencontrer les entrepreneurs en vue d'étudier des expérimentations potentielles de leurs solutions.







6. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Organe consultatif prévu par la « Loi Engagement et proximité » du 27 décembre 2019, le **Conseil de Développement** constitue un outil de démocratie participative locale.

Depuis son installation, en mai 2023, le Conseil de Développement a réuni les **80 membres** qui le constituent, dans le cadre de **31 séances d'échanges et de concertation**, structurées autour de **5 commissions thématiques**.

Pour débuter l'année 2025, le Conseil de Développement s'est intéressé au développement de l'intelligence artificielle (IA).

Une première séance a été consacrée à l'acculturation des membres et a permis d'identifier les forces et craintes des membres en la matière.

Lors de la seconde séquence dédiée, les Directeurs Généraux de Services de l'Agglomération Cannes Lérins et de la Ville de Cannes sont venus présenter aux membres du Conseil de Développement les nombreuses expérimentations publiques locales actuellement menées sur cette thématique.

L'année 2025 s'est poursuivie par la mise en œuvre de plusieurs propositions formulées par les membres du Conseil de Développement, avec les réalisations suivantes :

• Réalisation et diffusion d'une série de vidéos sur les réseaux sociaux : « Comment ça se trie ? » ;

• interventions des ambassadeurs de tri dans les Assemblées générales de copropriétés pour poursuivre les actions de sensibilisation directes sur le tri des ordures ménagères ;

• organisation par 1PACTE EMPLOI de sessions découvertes des métiers par les professionnels au sein des collèges ;

• réalisation et diffusion par Cannes Lérins TV de vidéos de présentation de métiers pourvoyeurs d'emplois sur le bassin de vie, afin d'accompagner l'orientation des jeunes ;

• présentation de la Faculté des Métiers-École Hôtelière de Cannes aux proviseurs des collèges du bassin de vie.





Ces réalisations ont été partagées avec l'ensemble des membres à l'occasion de la commission de bilan des réalisations, en date du 25 juin 2025.



Conformément au règlement intérieur du Conseil de Développement, celui-ci a suspendu ses travaux à l'entrée en période de réserve électorale afin de maintenir des échanges décorrélés de tous enjeux partisans.



2025 fut une nouvelle fois, une année riche en actions, en projets ambitieux, en innovations et en résultats concrets, traduisant l'engagement permanent de la Direction Générale des Services pour accompagner la performance de notre établissement public de coopération intercommunale, sous les arbitrages et directives des élus.


DÉCOUVREZ COMMENT LE THÉÂTRE PEUT TRANSFORMER VOTRE VIE PROFESSIONNELLE !
Votre troupe d'impro vous attend pour booster vos talents et vous préparer activement à l'emploi !
Ma Voix pour
SENIOR RÉUSSITE
CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE RÉUSSITE !

COMMUNICATION

1. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

CAMPAGNES ET ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES

En 2025, le service communication a assuré la **conception et le déploiement de plusieurs campagnes de communication externe** portant notamment sur le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), l'emploi, la mobilité, le recrutement ou encore la collecte des biodéchets et le compostage.



Parallèlement, les directions et services de l'Agglomération Cannes Lérins ont bénéficié d'un **accompagnement quotidien pour l'ensemble de leurs besoins en communication, depuis la définition des messages jusqu'à la réalisation des supports.**

- 200 demandes traitées ;
- 7 campagnes assorties d'un plan média ;
- 300 créations graphiques ;
- 307 reportages photographiques ;
- 203 bons de commande émis, dont 76 impressions, 13 insertions médias (presse et radio). La gestion des denrées alimentaires pour les manifestations extérieures.







COMMUNICATION DIGITALE

L'Agglomération poursuit le développement de sa présence numérique à travers ses différents sites internet, dont plusieurs sites thématiques tels que *canneslerins-infotri.fr* ou *bastiderouge.com*.

Le site principal *cannespaysdelerins.fr* a enregistré en 2025 un total de **76 903 visiteurs**, soit une progression de 4 % par rapport à l'année précédente. Les 3 pages les plus consultées ont été :

- Assainissement, eau potable et eaux pluviales ;
- Contact ;
- Emploi et insertion.

En 2025, pilotage de la mise en conformité RGAA du site institutionnel de l'Agglomération.

L'animation des réseaux sociaux a poursuivi son évolution afin de s'adapter aux nouveaux usages et aux évolutions des algorithmes des plateformes.

Avec près de 950 publications diffusées en 2025, **la stratégie mise en œuvre a privilégié le développement des formats vidéo**, particulièrement valorisés sur Facebook et Instagram. Cette stratégie s'est également appuyée sur **le développement de collaborations** avec les communes membres, les partenaires institutionnels et associatifs, ainsi qu'avec des acteurs influents lorsque cela présentait un intérêt pour les sujets traités. **Ces partenariats ont permis d'accroître considérablement la visibilité des publications auprès de nouveaux publics.**

SUIVEZ
L'AGGLOMÉRATION
CANNES LÉRINS

Les résultats obtenus confirment la pertinence de cette stratégie avec notamment **une progression du nombre d'abonnés sur l'ensemble des plateformes** :

- 7 772 abonnés sur LinkedIn (+1,5 %) ;
- 6 630 sur Facebook (+1 %) ;
- 3 359 sur X (+0,1 %) ;
- 3 054 sur Instagram (+1,5 %).

ÉVÉNEMENTIEL INSTITUTIONNEL

Le service communication a participé à l'**organisation et à la coordination de nombreuses manifestations publiques et institutionnelles**.

Son intervention a porté sur l'ensemble des **aspects logistiques et visuels des événements** : signalétique, coordination des prestataires, gestion du matériel, repérages techniques et organisation des réceptions.





2. COMMUNICATION INTERNE

La communication interne s'est poursuivie tout au long de l'année à travers la **réalisation supports de communication afin d'accompagner les projets et actions destinés aux agents**, dont la mise en page, la co-rédaction et la **diffusion de la newsletter interne, avec 10 numéros publiés en 2025**.


VOTRE LETTRE D'INFO INTERNE !

N°47 - MAI 25

L'EQUIPE
CANNES LÉRINS

1 MOIS
1 PROJET

CANNES LÉRINS S'ENGAGE POUR L'EMPLOI

L'Agglomération Cannes Lérins est pleinement mobilisée pour favoriser l'insertion professionnelle sur notre territoire. Tout au long de l'année, de nombreuses initiatives sont menées pour faciliter l'accès à l'emploi.

Impliquée au sein du Réseau pour l'emploi qui réunit les services de l'État, France Travail, la Mission Locale, 1PACTE Emploi (anciennement PLIE), l'Agglomération collabore au quotidien avec l'ensemble des acteurs locaux.
Notre objectif est de développer une stratégie d'emploi agile, capable de s'adapter en permanence aux besoins du territoire et des personnes en recherche d'emploi.

TROIS SALONS DE L'EMPLOI ANNUELS

Ces événements majeurs permettent à près de 8 000 personnes de rencontrer des employeurs et des organismes de formation. Ils offrent également la possibilité de bénéficier de conseils pour la mobilité, le logement ou la création d'entreprise.

- **Le Salon Emploi, Formation et Entreprises de Mandelieu La-Napoule** : sa dernière édition, organisée le 28 novembre 2024, a permis de rassembler plus de 200 exposants et plus de 1 000 offres d'emploi. Cet événement constitue le plus grand salon généraliste du département.
- **Le Carrefour des Métiers de Cannes**, au Palais des Festivals, met en lumière les filières emblématiques de notre territoire : événementiel, hôtellerie-restauration, nautisme et commerce de luxe. Temps fort du recrutement avec près de 4 000 visiteurs en 2024, il s'inscrit dans le cadre de la Quinzaine de l'Emploi.
- **Enfin, le Forum de l'Emploi de Mougins** qui se tiendra le 12 juin prochain, mettra l'accent sur le développement durable et la transition énergétique, sans oublier les offres locales tous secteurs. 95 stands, 58 entreprises et institutionnels recruteurs, 17 organismes de formation et 9 organismes d'accompagnement à la création d'entreprises seront présents. Plus de 1 000 visiteurs sont attendus sur la journée.

Forum de l'Emploi
Offres locales et métiers verts
MOUGINS
ENTRÉE LIBRE APPORTEZ VOS CV !
JEUDI 12 JUIN
9H00 À 16H00
ECO'PARC - MOUGINS

ORGANISÉ PAR L'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS ET FRANCE TRAVAIL

Par ailleurs, la démarche d'internalisation des créations graphiques engagée en 2024 s'est poursuivie avec succès. Grâce au développement de compétences internes, près de 250 prestations ont pu être réalisées.

Cette stratégie permet de renforcer la **maîtrise de la chaîne de production graphique, de garantir la cohérence visuelle des supports, d'améliorer la réactivité face aux demandes des services et de générer des économies substantielles.**

PUBLICATIONS

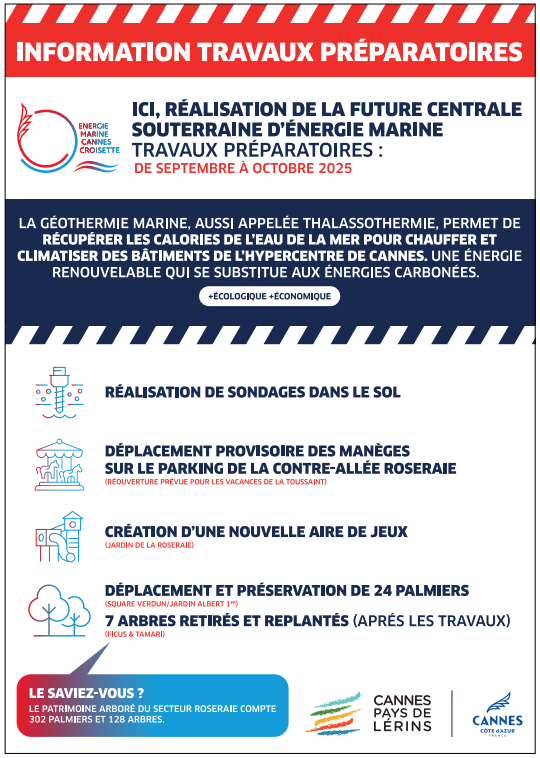
Le service a assuré la **coordination éditoriale, le maquettage et la mise en page des rapports institutionnels** de l'Agglomération Cannes Lérins :

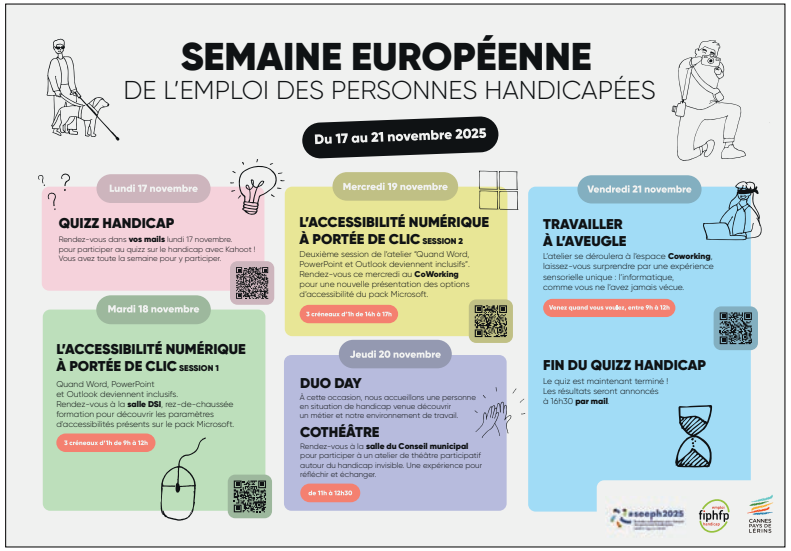
- Rapport d'activités ;
- rapport de développement durable ;
- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement.

En complément, de nombreux supports de communication institutionnels ont été réalisés pour les différentes directions de l'Agglomération.

L'année a également été marquée par la création de nombreux supports imprimés et de signalétique, parmi lesquels bâches, kakémonos, oriflammes, panneaux et adhésifs.













3. PRESSE

L'activité presse a été soutenue tout au long de l'année avec l'organisation de **20 séquences presse officielles**, ayant chacune donné lieu à l'envoi d'une invitation presse, ainsi que la couverture de **8 manifestations publiques**.

Le service a par ailleurs rédigé et diffusé **37 communiqués de presse, 3 invitations presse valant communiqué (IPCP) et 4 informations presse**, soit un total de **44 communications presse**.

À cela s'ajoutent environ **40 réponses aux sollicitations des médias**, chiffre qui n'intègre pas les échanges informels avec les journalistes par SMS, la **participation de l'Agglomération à des interviews croisées avec la mairie de Cannes et les interviews pendant les séquences officielles**.


L'agglomération Cannes Pays de Lérins poursuit ses acquisitions foncières pour lutter contre le risque d'inondations

La CACPL a acquis un terrain, en vue de créer deux bassins de rétention et élargir le vallon de la Foux.

Enregistrer Partager 0 commentaire

ROMAIN HUGUES

CRÉÉ LE 20 OCTOBRE 2025 • 05:30 | MIS À JOUR LE 20 OCTOBRE 2025 • 05:30

Les services de l'agglomération devant le vallon de la Foux, en 2016. Photo Gilles Traverso

L'année 2025 a également été marquée par l'entrée dans la période de réserve électorale.

4. EMPLOI

En 2025, réorganisation du service avec son rattachement au service communication.

Mission Locale Cannes Pays de Lérins
SUD - PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

5 Permanences sur le territoire (Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule-sur-Mer) :

- 1 853 jeunes accueillis et 1 783 accompagnés, dont 905 nouveaux inscrits ;
- 651 sorties positives enregistrées : 518 entrées en situation d'emploi et d'alternance, 120 en formation et 13 contrats de bénévolat / volontariat ;
- 152 jeunes ont effectué 218 immersions en entreprise / PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel) ;
- 46 visites en entreprise ;
- 20 opérations de recrutement organisées ;
- 72 ateliers proposés avec chacun une thématique particulière ;
- 537 sessions réalisées ;
- 3 810 jeunes présents (taux de participation de 55 %).

PLIE des Pays de Lérins — Cofinancé par l'Union Européenne

Le PLIE de Cannes Lérins est porté par l'association 1PACTE EMPLOI et compte **13 permanences** ou lieux d'accueil sur le territoire.

2025 initie le Protocole d'engagement pluriannuel 2025-2028 qui a pour objectifs :

- L'accompagnement de 1 600 participants ;
- la réalisation de 500 sorties positives du dispositif.







- 671 participants accompagnés par une équipe de référents et de consultants entreprises ;
- 3 422 étapes de remobilisation à l'emploi réalisées ;
- 201 ateliers collectifs réalisés permettant la mobilisation de 171 participants ;
- 190 sorties positives enregistrées ;
- 413 offres d'emploi traitées et 1 293 visites d'entreprises organisées ;
- 199 769 heures d'insertion réalisées dans le cadre de 211 marchés publics et ce grâce à l'animation des clauses sociales par le PLIE ;
- 482 demandeurs d'emploi ayant trouvé une activité professionnelle grâce au dispositif des clauses sociales dans les marchés publics ;
- animation d'un atelier chantier d'insertion « 1PACTE Services » sur les métiers des espaces verts et de peinture (embauche de 12 personnes) dont l'activité est centrée sur l'entretien d'espaces verts auprès de Cannes Lérins Aménagement et Habitat.

L'association a pu, au-delà de son activité principale d'accompagnement par le PLIE, développer une ingénierie sur la question de l'accompagnement des publics seniors avec l'action Senior Réussite qui en 2025 a concerné 93 personnes avec un taux de sortie positive de 59%.

L'association a également proposé une action de remobilisation innovante en direction des publics des quartiers prioritaires de la ville avec « Ma voix pour l'emploi » qui a concerné 55 participants et proposé un taux de sortie positive de 42%.

En 2025, 7 nouvelles entreprises rejoignent le club des entreprises labellisées (Label Emp'litude) et 5 entreprises ont renouvelé leur labellisation, pour un total de 40 entreprises labellisées.





4 MARS

Entretien avec un DRH, organisé par le PLIE, à la MJC CS Cœur de Ranguin de Cannes-La Bocca.

Le mardi de l'emploi à la Mission Locale de Cannes Pays de Lérins.

« Objectif 1er emploi Jeunes diplômés », organisé par l'APEC, en partenariat avec FRANCE TRAVAIL, à 14h00 à l'agence France Travail de Cannes.

6 MARS

Le Défi Emploi organisé à Cannes par le PLIE qui permet aux demandeurs d'emploi d'aller à la rencontre des entreprises du territoire et de collecter leurs offres d'emploi.

Atelier « se démarquer lors d'un entretien d'embauche et comprendre les attentes des recruteurs » avec Cannes is up et le Mercato de l'emploi, en partenariat avec France Travail ; organisé à l'agence France Travail de Cannes.



La Semaine de l'industrie, du 17 au 23 novembre 2025, a rassemblé près de 4 500 personnes (les actions labellisées couvrent une période plus large, de 15 jours avant à 15 jours après).

6 NOVEMBRE



Le Salon Emploi, Formation, Entreprises, s'est déroulé au Centre d'exposition et de congrès. Il a proposé 2 000 postes tous secteurs d'activités, pour tout public en recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une reconversion. Avec 205 exposants, répartis en 3 villages distincts : village recrutement, village formation et village création d'entreprises, l'événement a accueilli 4 700 visiteurs avec un flux constant de 9h00 à 16h30.

Un événement organisé par l'Agglomération Cannes Lérins en partenariat avec France Travail.



17 NOVEMBRE

Intervention de Thales Alenia Space ciblée sur les métiers du site industriel de Cannes Mandelieu.

Visite de l'observatoire de la Côte d'Azur : présentation des métiers astrophysicien, cosmologue, astronome, géophysicien, séismologue, planétologue etc.

Présentation des industries créatives et culturelles.

Visite du Campus industries créatives, visites des plateaux techniques, présentation de deux sociétés médias : TV Lérins et Objeos. Présentation de ce nouveau pôle d'excellence ouvert depuis mai 2021 dédié au développement de l'économie créative et des métiers de l'image à Cannes avec des équipements haut de gamme pour la chaîne de création audiovisuelle, de la production à la diffusion, des formations universitaires et des espaces collaboratifs à destination des professionnels (un plateau de tournage, un plateau TV, un studio d'enregistrement, un studio radio, etc.).

18 NOVEMBRE

Visite du chantier naval Arie de Boom.

Ateliers « découverte métiers » (mécanique, peinture, électricité…), suivis d'échanges avec des techniciens, ingénieurs de la société.

20 NOVEMBRE

Visite de l'imprimerie BOSSHARD : découverte des métiers et du savoir-faire d'une entreprise locale, échange avec des professionnels du secteur.

25 NOVEMBRE

Visite de l'imprimerie BOSSHARD : découverte des métiers et du savoir-faire d'une entreprise locale, échange avec des professionnels du secteur.

Quinzaine de l'emploi

Du 20 février au 7 mars 2025, la Quinzaine de l'emploi a proposé 11 actions et 2 forums.

12 JUIN



Le Forum Emploi de Mougins - Métiers verts et offres locales s'est tenu à l'Éco'Parc et a accueilli 500 visiteurs sur la journée. Il a réuni 92 exposants, comprenant majoritairement des recruteurs, mais aussi des partenaires de l'accompagnement à l'emploi, à la mobilité et au logement, des partenaires d'accompagnement à la création d'entreprise ainsi que des organismes de formation. 500 offres d'emploi ont été proposées dans différents secteurs : métiers verts, santé et services à la personne, commerce et industrie, hôtellerie-restauration, etc.

Un événement organisé par l'Agglomération Cannes Lérins en partenariat avec France Travail.



20 FÉVRIER



Le Carrefour des métiers s'est tenu au Palais des Festivals, organisé en lien étroit avec le syndicat des hôteliers de Cannes et du bassin cannois et celui des restaurateurs, il est orienté sur les métiers particulièrement en tension de l'hôtellerie et de la restauration, mais également sur l'événementiel, la vente de luxe et le yachting. Avec plus de 150 exposants et 2 000 postes proposés, il a accueilli 3 500 visiteurs qui ont pu retrouver des agences d'intérim, des organismes de formation et des partenaires d'accompagnement à l'emploi, à la mobilité et au logement.

Un événement organisé par l'Agglomération Cannes Lérins en partenariat avec France Travail.



20 FÉVRIER

Recrutement de Randstad pour le Festival international du Film au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes avec 400 postes d'agent d'accueil proposés.

La Master class hôtellerie au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes.

25 FÉVRIER

Rendez-vous de la formation et de l'emploi, organisé par le PLIE sur les Métiers de la Mer et du Nautisme à la MJC CS Cœur de Ranguin à Cannes-La Bocca.

Le Mardi de l'Emploi à la Mission Locale de Cannes Pays de Lérins à Cannes-La Bocca.

26 FÉVRIER

Présence du bus de l'entrepreneuriat pour tous à Cannes-La Bocca.

« Stratégie de réussite » en partenariat avec France Travail et Cannes is up : conseil d'un expert en communication et marketing à l'agence France Travail de Cannes.

27 FÉVRIER

Forum création « créer et pérenniser son entreprise » à l'agence France Travail de Cannes, organisé par l'association COSENS qui a réuni 31 exposants et 148 visiteurs.

1ER MARS

Journée Portes ouvertes à la Faculté des Métiers École Hôtelière de Cannes à Cannes-La Bocca.



DGA RESSOURCES

1. RESSOURCES HUMAINES

• 1 035 agents, dont 404 agents de la Régie PALM BUS ;

• 37 promotions et avancements de grades dont 24 en catégorie C, 7 en catégorie B et 6 en catégorie A ;

• 1 commission de valorisation des Parcours professionnels pour chacune des trois catégories statutaires A, B et C et 1 Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C ;

• 3 F3SCT (Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail) et 8 Comités techniques ;



• -17.3% des processus de recrutement ce qui représente 86 jurys organisés avec plus de 4 211 candidatures reçues.

• 3 254 actes administratifs pris en matière de Ressources Humaines ;

• 490 visites médicales en unité mobile pour un meilleur suivi des agents communautaires ;

• 16 lauréats de concours et examens professionnels ;

• dans le cadre de la politique volontariste menée au titre du Plan Handicap 2023-2025, le taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est de 6,78 % en 2025. Une baisse est observée par rapport à 2024 (7,76 %). Celle-ci s'explique notamment par le départ à la retraite de plusieurs bénéficiaires de l'obligation d'emploi ainsi que par la fin de certaines situations de mutualisation ;

• 488 agents formés pour 1 259,5 jours soit plus de 28% d'agents ayant participé à une session de formation en 2025 ;





• fin de la mutualisation à l'Agglomération des personnels de la Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications.

ACTIONS PHARES

• Dans le cadre de la marque employeur et afin de favoriser la recherche de candidats : poursuite des partenariats (France Travail, établissements scolaires, universitaires) et participation en 2025 à 28 salons et jobdating thématiques(mécanique, personnes en situation de handicap,...) ;

• 4ème séminaire de cohésion des encadrants communautaires ;



• développement du service de facilitation du quotidien dans le cadre de l'accompagnement des situations d'usure professionnelle et de pénibilité, notamment avec la tenue de réunions pluridisciplinaires dédiées au suivi du maintien dans l'emploi des agents communautaires ;

• poursuite des actions prévues dans le cadre du 2ème Plan Pluriannuel en faveur de l'Égalité Professionnelle pour la période 2024-2026 notamment avec la mise en œuvre du « care management » en faveur des agents aidants ;

• déploiement du 2ème plan ResPiRe triennal 2025-2027 et particulièrement son volet dédié aux managers avec en préambule la restitution de l'enquête menée auprès des directeurs à l'automne 2024 et présentation d'un plan d'actions spécifique « Manager – 1er préventeur des Risques Psychosociaux (RPS)». Mise en place du passeport de formation managérial ;

• poursuite du déploiement du 1er plan en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap au sein des services communautaires en partenariat avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique avec notamment l'aménagement de 17 postes de travail, soit plus de 30% par rapport à 2024, l'accueil de plusieurs candidats dans le cadre du DUODAY et l'organisation de nombreux ateliers de sensibilisation lors de la Semaine Européenne des Personnes Handicapées en novembre 2025 (7 actions déployées spécifiquement cette semaine-là et 173 agents formés dont 38 managers) ;

• poursuite du plan triennal de développement des compétences 2023-2025 et bilan intermédiaire. Recensement des besoins auprès des directions pour l'élaboration du plan triennal de développement des compétences 2026-2028 ;

• plusieurs événements en matière de Santé et Sécurité au Travail :

- Mars 2025 : journée de l'audition ;



- Octobre 2025 : le travail sur écran ;
- Novembre 2025 ; mois sans tabac ;

• poursuite des actions de solidarité et de cohésion prévues dans le cadre du plan ResPiRe avec notamment une :

- 3ème et 4ème campagne de collecte de don du sang en partenariat avec l'Université de Nice Côte d'Azur et l'Etablissement du Sang Français ;
- 2ème édition d'une Rose pour Octobre Rose ;
- organisation d'une action avec les enfants du personnel dans le cadre de la sensibilisation aux cancers pédiatriques pour Septembre en Or ;
- 5ème édition des calendriers inversés en décembre au profit des Restos du Cœur ;

• Actions en faveur de la mobilité :

- Bike to the future ;
- BlaBlaCar Daily ;
- 1er Challenge Mai à vélo ;



• sensibilisation à la laïcité la semaine du 9 décembre et intervention du référent déontologue auprès des managers sur la thématique ;

• 4 ateliers des savoirs organisés :

- le déroulé de carrière : 3 février 2025 ;
- l'évolution professionnelle des agents contractuels : 13 mai 2025 ;
- communication, réseaux sociaux et déontologie : 30 septembre 2025 ;
- marchés publics et inclusion sociale : 3 octobre 2025 ;

• déploiement du Projet Voltaire au sein des équipes communautaires et plus particulièrement auprès des agents préparant un concours ou un examen professionnel :

• instauration d'une participation de l'employeur en faveur de la protection sociale : 12 € par mois ;

• instauration d'une campagne annuelle de réexamen des rémunérations des agents contractuels.

AUTRE FAIT MARQUANT

• Élaboration du Rapport Social Unique (RSU) 2024 et du nouvel Index d'Égalité professionnelle (83/100) ;

• poursuite du déploiement du plan d'actions en matière de prévention des risques professionnels avec : 13 jours de visites sécurité ;

• déploiement des programmes de prévention et animation du réseau des assistants de prévention afin de développer la culture interne en matière de sécurité et de santé au travail. Réalisation et mises à jour des Documents Uniques des services techniques mutualisés : 3 réunions du réseau des assistants de prévention ;

• dans le cadre de la démarche ReSPIRe, notamment avec le 5ème concours de dessin des enfants du personnel communautaire ;



• mise à jour de la procédure de remise et de suivi des équipements de protection individuelle ;

• poursuite de la politique volontariste en matière d'insertion et de lutte contre les incivilités avec l'accueil de Travaux d'Intérêt Général au sein de services communautaires ;

• poursuite du déploiement de la campagne de prévention en matière de lutte contre la consommation d'alcool et de stupéfiants avec la réalisation de tests dans les services intervenant notamment sur la voie publique ou ayant recours à des outils et machines dangereux ;

• poursuite des ateliers internes d'intelligence collective et de créativité notamment sur des thématiques comme la **« Gestion des conflits »**, **« Feedback 3.0 »** et **« Comment fixer des objectifs pertinents »**, **« Le Perma management »** et les **« Cercles de Covey »** ;



• poursuite de la mise en œuvre d'un véritable processus d'accueil et d'accompagnement des nouveaux agents au sein des services communautaires avec la mise en place de rendez-vous d'étonnement (106 réalisés) dédiés à J+30, M+6 et A+1, l'organisation de 2 journées d'intégration (65 nouveaux arrivants) ainsi que la transmission au manager d'un outil organisationnel énumérant les étapes et missions à accomplir en amont de l'arrivée du nouvel agent pour un accueil réussi ;

• réalisation d'entretiens de départ et d'actions pour accompagner les agents quittant l'établissement ;

• poursuite des parcours ELan et Itin&R d'accompagnement renforcé à la préparation des concours et examens professionnels : 16 sessions de préparation aux concours ;

• plan de résorption de l'emploi précaire avec la mise en stage d'agents de catégorie C contractuels en poste depuis 24 mois en moyenne ;

• dialogue social régulier avec les partenaires sociaux et notamment avec les agents de la Collecte.

2. AFFAIRES GÉNÉRALES

• 5 Conseils communautaires ;



• 4 Bureaux Communautaires ;



• 232 actes administratifs :
 - 187 délibérations ;
 - 25 décisions ;
 - 20 arrêtés.

Continuité des missions courantes (suivi/gestion du courrier, organisation des instances communautaires, rédaction/contrôle des actes, télétransmission des actes, tenue des registres, transit des courriers et parapheurs par appariteur).

3. AFFAIRES JURIDIQUES, FONCIÈRES, DÉONTOLOGIE ET ASSURANCES

AFFAIRES JURIDIQUES ET FONCIÈRES

L'année 2025 poursuit l'intensification du soutien juridique auprès des différents services communautaires et du SICASIL, l'objectif étant de garantir la protection des intérêts publics, prévenir les risques juridiques, assurer l'appui et la sécurisation juridiques des projets.

La Direction reste une direction pilote en matière d'intelligence artificielle en participant aux phases d'expérimentation et au groupe de travail sur l'éthique IA, par la désignation de l'un de ses agents en tant qu'ambassadeur IA dès 2025.

Protection des intérêts de l'Agglomération et du SICASIL

- Gestion des précontentieux et contentieux devant les juridictions administratives et judiciaires ;
- encadrement et suivi des expertises amiables et judiciaires ;
- sécurisation et rédaction des pièces contractuelles et des procédures sensibles ;
- suivi des contraventions routières ;
- poursuite de la modernisation et de la valorisation du patrimoine de l'Agglomération par la mise en vente de biens mobiliers et immobiliers sur la plateforme AGORASTORE.

Assistance et Conseil juridique transversal

- Soutien des services communautaires et du SICASIL : conventions, délibérations, arrêtés, etc. ;
- conseil et assistance juridique des agents, de la Direction Générale des Services (DGS) et des élus, notamment dans l'accompagnement et le suivi juridique des dossiers de demandes de protection fonctionnelle ;
- conseil stratégique et rédactionnel dans des projets complexes et à fort enjeu :
 - réseaux de chaleur ;
 - nouveau mode de gestion de la Régie PALM BUS ;
 - acquisitions foncières pour optimiser la faisabilité des projets communautaires ;

DÉONTOLOGIE

La démarche éthique et déontologique s'est poursuivie à travers des actions de sensibilisation des agents et des élus aux règles de déontologie et aux obligations de probité. Un accompagnement juridique a également été assuré auprès des agents et des élus, en complément de l'intervention des référents déontologues. Enfin, les enquêtes administratives ont été poursuivies, avec la rédaction de rapports destinés à éclairer la prise de décision.

ASSURANCES

- 117 véhicules assurés en 2025 au sein du parc automobile de l'Agglomération (poids lourds, véhicules légers, scooters).
- 166 dossiers sinistres traités, 13 dossiers de dégradations de domaine public ;
- prévention et sensibilisation à la culture du risque dans un contexte assurantiel très contraint pour les collectivités
- recherche de synergies opérationnelles et stratégiques entre les équipes notamment lors de marchés de travaux complexes ;
- la Direction renforce le dialogue avec les assureurs et accompagne les services dans une meilleure culture de la gestion du risque, afin de prévenir la sinistralité et de préserver l'assurabilité de l'Agglomération

SERVICE COMMUN REPROGRAPHIE-ROUTAGE

Le volume annuel d'impression a progressé de 16,41 %. Le service commun Reprographie-Routage a poursuivi son accompagnement des services communautaires et municipaux, notamment à travers la réalisation de projets innovants comme l'édition de jeux pédagogiques. La procédure interne relative aux prestations de reprographie a été révisée puis diffusée à l'ensemble des communes membres.

Enfin, l'adresse dédiée capl.routage@cannespaysdelerins.fr a été mise à jour afin de simplifier les demandes des services, réduire les délais de traitement et améliorer la lisibilité de l'offre de service.

4. COMMANDE PUBLIQUE

MISSION DE LA DIRECTION

• Élaborer, gérer et évaluer une programmation des achats pour l'Agglomération et le SICASIL : organisation du recensement annuel des besoins, computation des seuils, etc. ;

• accompagner et conseiller les directions opérationnelles sur :
- ◇ l'élaboration de leurs besoins et la rationalisation des coûts (techniques d'achats) ;
- ◇ le meilleur choix des procédures d'achat (techniques juridiques) ;

• concevoir et gérer les dossiers de consultations des entreprises de la définition des besoins à la notification des marchés ;

• apporter son expertise ponctuelle durant la période d'exécution des marchés et DSP ;

• évaluer et gérer les risques juridiques et pré contentieux liés à la commande publique ;

• concevoir et animer une politique interne de sensibilisation à l'achat public par la mise à disposition de guides, tutoriels pratiques, partage de bonnes pratiques ;

• développer en collaboration avec les services l'achat public durable ;

• accompagner et sécuriser l'achat public innovant ;

• gérer la publicité des délégations de service public ;

• apporter une expertise sur demande sur l'ensemble des contrats publics en collaboration avec la Direction des affaires juridiques, de la déontologie et des assurances.

En 2025, pour le compte de l'Agglomération et du SICASIL, 151 traitements de dossiers gérés par l'équipe de la Direction de la Commande Publique (DCP) représentant 66 procédures de marchés notifiés, hors avis et expertises contrats publics à la demande. Ce chiffre global englobe les lots des marchés gérés pour le compte de Cannes Lérins et ceux gérés pour le SICASIL

POUR LE COMPTE DE L'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS

• 91 marchés/lots soit :
- ◇ 35 marchés passés en procédure d'appel d'offres ouvert ;
- ◇ 3 marchés passés en procédure de marchés subséquents dans le cadre d'un accord-cadre initial ;
- ◇ 28 marchés en procédure adaptée ;
- ◇ 25 marchés passés en procédure négociée, sans publicité ni mise en concurrence (exclusivité, petits achats etc.) ;

• 1 Délégation de services public portant sur le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation de chaud et de froid alimenté par la récupération des calories sur les réseaux d'assainissement à Mandelieu-La-Napoule et Cannes ;

• 29 avenants notifiés.

POUR LE COMPTE DU SICASIL

• 23 marchés/lots publiés soit :
- ◇ 5 marchés passés en procédure d'appel d'offres ouvert ;
- ◇ 6 marchés passés en procédure de marchés subséquents dans le cadre d'un accord-cadre initial ;
- ◇ 8 marchés passés en procédure adaptée ;
- ◇ 4 marchés passés en procédure négociée, sans publicité ni mise en concurrence (exclusivité, petits achats etc.) ;

• 7 avenants notifiés.

MARCHÉS NOTIFIÉS DANS LE CADRE D'UNE STRATÉGIE D'ACHAT EN GROUPEMENTS DE COMMANDE

33 marchés en groupements de commandes passés par recherche d'économie d'échelle, de cohérence et d'efficacité, dont :
- ◇ 25 marchés (dont la Ville de Cannes est coordinateur) ;
- ◇ 8 marchés (dont l'Agglomération est coordinateur).

13 COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES (CAO) ORGANISÉES PAR LA DCP

- ◇ 12 pour l'Agglométation Cannes Lérins (marchés + avenants) ;
- ◇ 1 pour le SICASIL (avenant uniquement).

ACTIONS PHARES

• Lancement des marchés complexes et / structurants pour l'Agglomération et le SICASIL dont :

- fourniture et livraison de conteneurs roulants et de leurs pièces détachées pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins ;



- accompagnement juridique, financier et technique de l'Agglomération, du SICASIL et du SMED dans l'exercice de leurs compétences et l'optimisation de leurs organisations ;

- réalisation, fourniture et livraison de titres repas pour les agents de l'Agglomération et de la régie PALM BUS ;

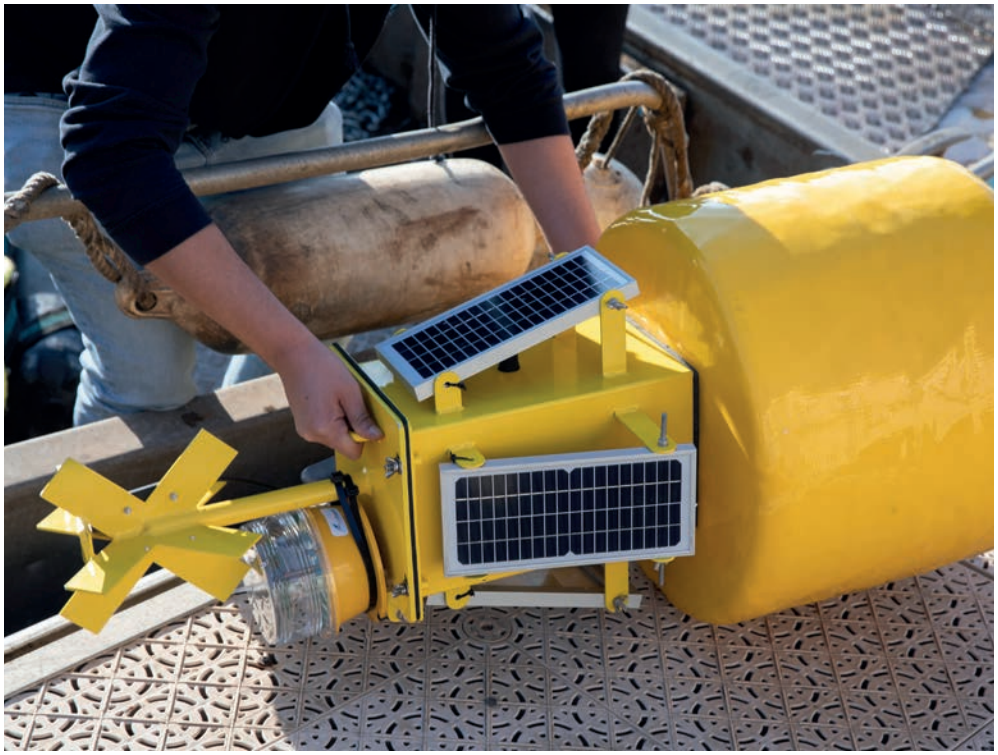
- modélisation 3D et conception/réalisation d'infographies de projets architecturaux et urbanistiques ;

- diagnostic des réseaux d'assainissement existants (contrôles télévisuels) pour les besoins de l'Agglomération Cannes Lérins ;

- évaluation de la convention 2023-2026 entre l'Agglomération et le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) puis appui à la définition et à la rédaction d'un nouveau plan handicap au 1er janvier 2027 ;

- accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'investigations complémentaires (IC) sur des réseaux enterrés sensibles et non sensibles par procédés de détection non intrusifs, piquetage et marquage, relève sur site et géoréférencement pour les besoins de l'Agglomération/SICASIL ;

- suivi et prévisions de la qualité de l'eau en baie de Cannes émissaire Saint-Pierre ;



- SICASIL : travaux de réhabilitation et imperméabilisation du réservoir d'eau potable de Cannes-la Bocca (1 500 m³) ;

• Préparation du dossier de la délégation de service public portant sur l'assainissement collectif, non collectif, gestion des eaux pluviales urbaines et eaux non conventionnelles.

AUTRES FAITS MARQUANTS

• Changement RH au sein de la DCP sur 2025 : 3 départs - 2 arrivées dont une juriste alternante - une procédure de recrutement en cours fin 2025 de notre nouveau référent administratif ;
• lancement du projet pilote d'intégration de l'IA dans nos processus et procédures d'achat public (mise en place d'ambassadeurs IA au sein de la Direction, appréhension des modules d'une IA dédiée à la commande publique, retours d'expérience, formations, etc.) projet avec accompagnement de la Direction de l'Innovation connectée ;

• poursuite du projet de mise en place du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) : formations approfondies pour l'ingénierie d'achat, intégration au sein de réseaux régionaux et nationaux d'acheteurs durables ;

• poursuite de la campagne de programmation des achats et d'un prévisionnel des procédures ;

• instauration d'un planning prévisionnel des CAO - Commissions d'Appel d'Offres ;

• accompagnement à la création de la Régie personnalisée des Transports publics urbains du Réseau PALM BUS ;

• mise en place d'un guide et d'un parcours pour les nouveaux arrivants au sein de la DCP / pour les nouveaux correspondants marchés au sein des directions opérationnelles ;

• actions d'accompagnement et de formations intras des primo arrivants et des cellules marchés sur demande des directions opérationnelles.

5. FINANCES

• 333 M€ de budget géré en 2025 ;

• 10,4 M€ de recettes obtenues en 2025 ;

• 36,9 M€ d'investissements réalisés en 2025 ;

• 14 742 mandats et titres émis ;

• mise en œuvre de l'ingénierie financière permettant le financement des investissements ;
• pas d'augmentation des taux d'imposition ;
• gestion du Contrat Horizon avec le Département des Alpes-Maritimes pour le financement des investissements.

AUTRES FAITS MARQUANTS

La Direction des Finances élabore et assure le suivi, sur l'année, des 4 budgets de l'Agglomération. Leur exécution s'est concrétisée par l'émission de 14 742 mandats et titres de recettes.

Soucieuse de la qualité des comptes de l'Agglomération, la Direction des Finances a poursuivi le travail de mise à jour de l'actif, hérité notamment des syndicats absorbés, et de la régularisation comptable des amortissements.

La rigueur financière passe notamment par la constitution de tableaux de bord mensuels représentant l'ensemble des services. Ces données constituent un outil de pilotage à l'attention de l'exécutif et de la Direction Générale des Services.

En matière fiscale, outre le suivi de l'évolution des bases, révélatrices de l'activité économique du territoire, la Direction des Finances reste attentive aux évolutions législatives susceptibles d'avoir une incidence sur les finances communautaires et le contribuable.

Elle se charge ainsi d'établir les données prospectives concernant l'essentiel des recettes de l'Agglomération. Le maintien des taux d'imposition et l'absence de fiscalité additionnelle appliquée sur les ménages constituent les postulats de la gestion financière de l'Agglomération.

Dans un contexte de raréfaction de l'argent public, la cellule « Recherche de financement » assure une veille relative aux subventions susceptibles d'être sollicitées auprès des partenaires institutionnels. Elle assure également la préparation du cadre conventionnel avec les financeurs, le montage des dossiers de subventions et l'instruction des appels de fonds au gré de l'avancement des projets communautaires subventionnés. 10,4 M € de recettes ont ainsi été obtenues en 2025.

Dans le cadre du financement de ses investissements, la Direction des Finances assure le suivi de l'encours de la dette, prépare et négocie les contrats de prêts avec le souci permanent de saisir les opportunités de marché de nature à réduire les charges financières de l'établissement.

Enfin, la cellule « Contrôle de gestion » établit des tableaux de bord mensuels retraçant l'activité des services du point de vue qualitatif et quantitatif. Elle apporte son concours à l'ensemble des services afin d'optimiser leur action et leur suivi financier.

6. INNOVATION ET TERRITOIRE CONNECTÉ

Confirmation en 2025 du positionnement de l'Agglomération comme acteur de référence en matière d'intelligence artificielle (IA) responsable et d'innovation publique.

Dans le prolongement de sa création en 2024, la Direction Innovation et Territoire Connecté a consolidé en 2025 une stratégie ambitieuse en matière d'intelligence artificielle et d'innovation publique. Structurée autour d'un cadre de confiance, d'une montée en compétences progressive et de réalisations concrètes, cette dynamique a permis d'affirmer le positionnement de l'Agglomération à l'échelle nationale et d'engager des déploiements opérationnels au sein des services, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement.

IMPULSER ET FAIRE RAYONNER L'INNOVATION À L'ÉCHELLE NATIONALE

L'année 2025 a été marquée par une nouvelle reconnaissance nationale significative, avec l'obtention du **label Territoire Innovant pour le projet « La Cyber, c'est aussi mon affaire ! »**. Cette distinction vient saluer une approche opérationnelle de la cybersécurité, fondée sur la sensibilisation des agents et la diffusion de bonnes pratiques à grande échelle.

La **valorisation de ce projet sur la plateforme Numérique360 de la Banque des Territoires**, à travers une interview dédiée, a permis de partager les enseignements de cette démarche et de positionner l'Agglomération comme un territoire pionnier en matière d'innovation publique et de cybersécurité.

Dans le même temps, la collectivité a renforcé son rôle dans les **dynamiques nationales en contribuant activement aux « concertations territoriales de l'IA »**. Son intervention en plénière lors du Forum annuel des Interconnectés a permis de valoriser ses retours d'expérience et de porter une vision territoriale de l'IA, ancrée dans les réalités des collectivités.

Cet engagement s'est également traduit par une **participation au comité de rédaction du manifeste en faveur d'une IA responsable**, contribuant à structurer une doctrine politique partagée à l'échelle nationale (Les Interconnectés – manifeste « Faire de l'IA responsable une doctrine politique partagée »).





L'Agglomération Cannes Lérins a par ailleurs consolidé son **implication au sein d'OpenDataFrance**, en participant à ses instances stratégiques et en contribuant à l'élaboration de travaux de référence sur l'articulation entre intelligence artificielle et cycle de vie des données, renforçant ainsi sa crédibilité sur les enjeux de gouvernance de la donnée.

Enfin, l'Agglomération a assuré une **présence continue dans les instances territoriales structurantes et lors de plusieurs événements de référence** (World AI Cannes Festival (WAICF), #IADates, rencontres du spatial en Région Sud, etc.). Elle est également intervenue dans le cadre du Cybermoi/s 2025, en participant à l'atelier « Cybersécurité et Facteur Humain : le maillon fort de votre entreprise » mettant en avant ses actions de sensibilisation et rappelant le rôle central du facteur humain dans la cybersécurité.

L'Agglomération participe également activement au **réseau régional d'innovation publique Lab4Lab**, permettant de partager les pratiques et de co-construire des solutions innovantes avec d'autres acteurs publics.

STRUCTURER UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET PARTAGÉE DE L'IA

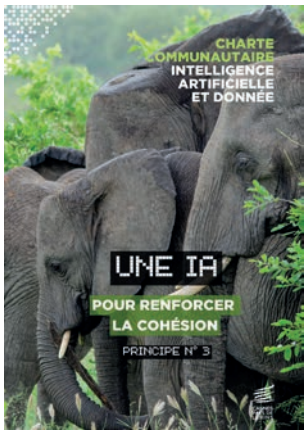
L'année 2025 a permis de poser les **fondations d'une gouvernance de l'intelligence artificielle à la fois structurée, responsable et ouverte**. Cette démarche s'est appuyée sur une logique de co-construction, associant notamment le Conseil de Développement à travers plusieurs séances de travail, afin d'intégrer pleinement les enjeux démocratiques, éthiques et sociétaux dans la définition de la stratégie.

Ce travail a conduit à la formalisation d'un cadre de confiance opérationnel, avec l'élaboration d'une **charte communautaire IA & Données**. Déclinée en plusieurs formats complémentaires, cette charte vise à garantir un usage éthique, transparent et maîtrisé des technologies d'IA, tout en facilitant son appropriation par l'ensemble des agents.

DÉCOUVREZ LA CHARTE COMMUNAUTAIRE, SES PRINCIPES ET ENGAGEMENTS











En parallèle, un réseau interne structuré de **19 ambassadeurs IA, représentant l'ensemble des directions**, a été mis en place afin d'assurer un relais opérationnel des orientations stratégiques et d'accompagner les usages au plus près des besoins métiers. Cette structuration s'est accompagnée d'**un effort soutenu en matière d'acculturation et de formation**, avec l'organisation d'ateliers associant apports pédagogiques, démonstrations d'usages et mises en situation. Des formats innovants ont également été développés pour permettre aux agents de **prendre du recul sur les enjeux éthiques, réglementaires et sociétaux liés à l'IA.**

Exemples d'illustrations :

• 3 ateliers avec la Maison de l'Intelligence Artificielle : fonctionnement des grands modèles de langage (LLM), démonstrations d'usages, défis de création de prompts ;



• 2 ateliers avec la société Norsys : « Faire sens avec l'IA » et « IA responsable : du principe à la pratique ».



L'Agglomération a également poursuivi une **logique d'expérimentation**, en déployant de nouvelles solutions opérationnelles au sein des directions. Depuis mai 2025, la direction générale utilise la solution DICTE AI pour la **retranscription automatisée de certaines réunions**, améliorant la fluidité du travail collectif tout en garantissant la confidentialité des échanges. Depuis décembre 2025, la direction de la commande publique expérimente également la solution MA-IA, afin d'explorer les **apports de l'IA dans la gestion des marchés publics**.

Enfin, afin d'inscrire cette dynamique dans la durée, un **parcours structuré de montée en compétences** a été formalisé dès 2025 pour intégration au plan de formation 2026, avec une logique de cycles progressifs adaptés aux différents niveaux de maturité.

ACCULTURER, ACCOMPAGNER ET DIFFUSER UNE CULTURE DE L'INNOVATION

L'Agglomération a poursuivi en 2025 ses efforts pour diffuser une culture de l'innovation au sein de ses services. Le lancement de la rubrique **« Minute Innovation » dans les supports internes** a permis de proposer des contenus courts, pédagogiques et directement mobilisables, facilitant l'appropriation des outils d'intelligence collective.

Ces contenus ont notamment porté sur les **bonnes pratiques** de formulation des « prompts IA » et sur la compréhension des différences entre solutions d'IA générative, contribuant à développer une utilisation plus éclairée et efficace de ces outils.

Cette démarche s'inscrit dans une **logique globale d'accompagnement au changement**, visant à rendre les agents acteurs des transformations en cours et à encourager l'émergence d'usages innovants au sein des services.

DÉCOUVREZ LES VIDÉOS :

MINUTE INNOVATION

SMART' AGGLO
CANNES PAYS DE LERINS
la vie simplifiée

MÉTHODE DE PROMPT ACTIF

IA GÉNÉRATIVES

PROMOUVOIR UNE INNOVATION RESPONSABLE AU SERVICE DU TERRITOIRE

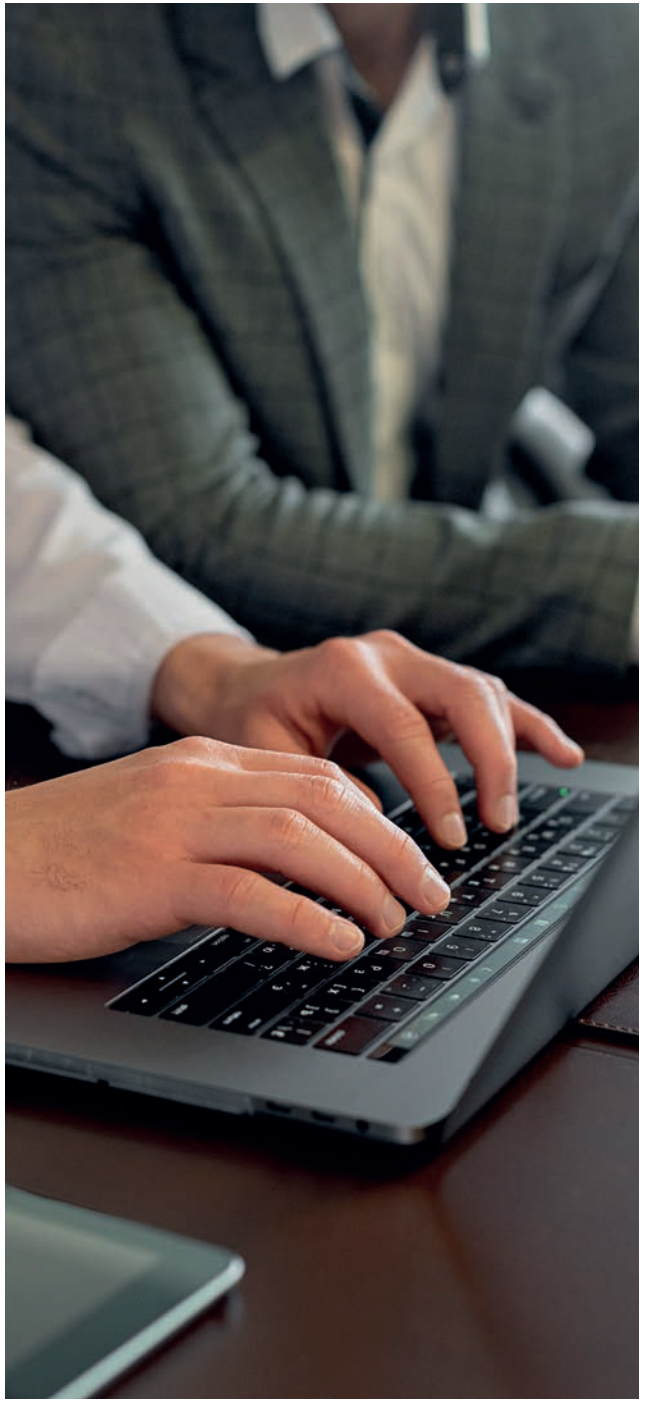
L'Agglomération Cannes Lérins a maintenu une dynamique d'innovation responsable en intégrant les **enjeux de numérique responsable** dans ses documents stratégiques, notamment le rapport développement durable, traduisant une volonté de concilier transformation numérique et exigences environnementales et sociales.

L'Agglomération a confirmé son **engagement en matière d'inclusion numérique**, à travers sa participation au comité de pilotage France Numérique Ensemble 06 et sa contribution à la première édition maralpine de Numérique en Commun[s], favorisant la mise en réseau des acteurs du territoire.

L'Agglomération s'est inscrite dans des démarches d'innovation à visée environnementale, et a rejoint une communauté de collectivités pilotes pour **expérimenter une solution d'intelligence artificielle dédiée à la transition écologique** (solution SophIA développée par l'Agence de la transition écologique (ADEME), le Cerema et le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), en partenariat avec des acteurs publics de référence.

Cette implication permet d'anticiper les usages futurs de l'IA au service des politiques environnementales.

Enfin, son rôle dans des programmes structurants tels que l'AS Climat, ainsi que sa participation à des projets de coopération et ses échanges réguliers avec les acteurs du territoire et partenaires institutionnels, illustrent sa capacité à fédérer, expérimenter et diffuser des solutions innovantes au service des transitions.



7. SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Garante du bon fonctionnement des systèmes d'information de l'Agglomération Cannes Lérins, la direction mutualisée des Systèmes d'Information et des Télécommunications est le **partenaire privilégié de la transformation digitale des services.**

La direction se positionne comme force de proposition dans les domaines et services innovants.

À ce titre, ses principales missions sont les suivantes :

• **Maintenir et développer** une infrastructure technique et applicative robuste permettant la mise en œuvre d'un système d'information performant et évolutif dans un cadre sécurisé ;

• **maîtriser les investissements** et les coûts liés à l'exploitation des systèmes et des moyens matériels déployés (parc informatique et télécoms) ;

• **conseiller et accompagner** les métiers de la collectivité dans le cadre de leur utilisation quotidienne des systèmes et des données traitées ;

• **contribuer à l'amélioration** des processus de travail des services de la collectivité afin d'augmenter l'efficacité de l'action publique ;

Innover et servir la transformation digitale de la collectivité et de ses métiers en pilotage de nouveaux projets au service du citoyen.

• Service commun ;
• 29 agents (9 femmes/20 hommes) ;
• 28,6 ETP ;

• 7 505 demandes de support informatique traitées (-3%) ;

• 495 utilisateurs actifs dont 69 pour Palm Bus ;

• 175 To (distribués sur 140 sites). Volume de données hébergées ;

• 2 736 PC (Agglomération Cannes Lérins et Ville de Cannes). Parc matériel orienté poste de travail et mobilité ;

• 277 applications (dont 212 applications métiers). Nombre d'applications en Maintenance en Condition Opérationnelle.

ACTIONS PHARES

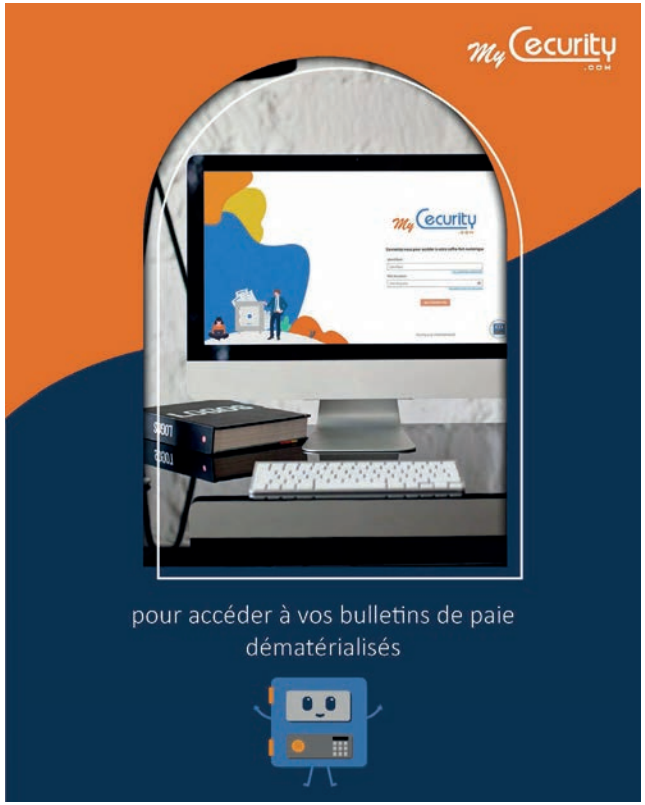
Ressources humaines :

• Mise en place d'une solution de gestion des recrutements et de la mobilité interne sur le site internet de la collectivité ;

• mise en place d'un espace collaboratif sécurisé basé sur la plateforme de messagerie de l'État (TCHAP) pour les échanges confidentiels avec les directions ;

• dématérialisation des bulletins de salaire ;

• mise à disposition d'un coffre-fort numérique pour chaque agent.



Communication :

• Accompagnement de la direction générale au diagnostic de la mise en accessibilité des sites internet de la collectivité.

CANNES PAYS DE LÉRINS
INFO TRI AGGLO CANNES LÉRINS
CANNES BASTIDE ROUGE CAMPUS GEORGES MÉLIÈS

Projets techniques :

Poursuite du plan de remédiation technique défini en 2024 et renforcement de la sécurité et de la résilience des systèmes :

- Remplacement des matériels centraux des deux centres de données (serveurs, stockage, sauvegarde) ;
- renouvellement des équipements centraux du réseau métropolitain (cinq sites) ;
- mise à niveau de serveurs applicatifs ;
- sécurisation électrique des deux centres de données ;
- sécurisation des postes de travail, des serveurs et du réseau par le déploiement d'un antivirus de dernière génération type XDR ;
- mise en place d'un SOC (Centre des Opérations de Sécurité) externalisé permettant une supervision 24/7 des anomalies de sécurité et un blocage proactif des éléments compromis ;
- réalisation de tests de vulnérabilité conduisant à un plan d'actions de sécurisation des systèmes.

Organisation :



Rattachement hiérarchique de la direction à la Commune de Cannes en lieu et place de l'Agglomération Cannes Lérins au 1er janvier 2025, tout en conservant son périmètre mutualisé entre les deux entités et le Syndicat des eaux (SICASIL).

• Consolidation des équipes techniques et administratives ;
• renforcement de l'astreinte technique joignable 24/7 depuis juillet pour une meilleure continuité des activités de la commune.

FAITS MARQUANTS

Exercice cyber :

La direction est accompagnée par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) en vue d'améliorer la sécurité de ses moyens informatiques.

Le correspondant régional a accompagné la direction en décembre dans le cadre d'un exercice cyber piloté avec la direction des risques majeurs de la Ville de Cannes. Cet entraînement a permis d'acquérir les bons réflexes et d'identifier les points d'amélioration dans l'organisation de la gestion d'une crise d'origine cyber.

Schéma directeur du numérique :

La direction a entrepris à l'automne l'élaboration d'un schéma directeur du numérique. Ce document structurant doit décrire la feuille de route de la collectivité en matière d'informatique et d'innovation technologique, notamment en abordant l'intégration de l'intelligence artificielle.

Avec l'appui d'un cabinet de consultants se sont tenus 21 ateliers mobilisant 50 directions de l'Agglomération et de la Ville de Cannes.

À fin 2025, des axes stratégiques d'évolution et de développement ont pu être identifiés. Le plan d'actions sur cinq ans est attendu au premier trimestre 2026.



8. SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service commun des systèmes d'information géographique est le prestataire interne et externe unique concernant l'information géographique de la Mairie de Cannes et a pour missions de :

• Réaliser et faire réaliser l'ensemble des travaux topographiques du domaine public et des propriétés communales pour les services municipaux ;

• acquérir, déployer, former et être en support des logiciels professionnels de ses domaines de compétences ;

• développer et diffuser l'information géographique au travers de sites web en accès interne et/ou grand public ;

• concevoir des documents cartographiques et échanger des fichiers de données au travers de partenariats et de conventions ;

• intégrer les évolutions technologiques et réglementaires en conseillant ses dirigeants et ses élus sur les impacts et les opportunités associées.

• 10 agents (4 femmes/6 hommes) ;

• 1 catalogue de services contenant plus de 30 services ;

• 68 demandes de travaux topographiques et bathymétriques ;

• 284 demandes des services ;

• + 30 applications cartographiques proposées aux services internes ;

• 400 licences logicielles et accès déployés.

ACTIONS PHARES

• **GEOLERINS à la carte**. Référencée sur les sites des communes de l'Agglomération, cette nouvelle plateforme web regroupe l'ensemble des applications cartographiques ouvertes au grand public via les sites institutionnels gérés par les collectivités du service commun SIG.

Elle permet de partager et diffuser de l'information géolocalisée, de manière interactive et simple. Les usagers peuvent alors accéder facilement à une multitude de données géolocalisées : plans locaux d'urbanisme, infrastructures publiques ou encore explorer notre territoire en 3D.

GEOLérins A LA CARTE

• **GEOCLUB 2025.** La Direction SIG a organisé en juillet son premier GEOCLUB. Cet événement a regroupé une cinquantaine des utilisateurs des services d'Informations Géographiques des villes de Cannes, Mandelieu-La Napoule et de l'Agglomération Cannes Lérins. Lors de cette matinée d'échanges, ont été présentées des retours d'expérience et des cas d'usages au sein des services, des innovations et des nouveautés attendues concernant l'Information Géographique et la cartographie ;

• **nouvelle photographie aérienne Très Haute Résolution.** Une image aérienne haute précision et très haute résolution qui a été acquise à l'échelle départementale (bande côtière en 2024, moyen et haut pays en 2025) est désormais disponible pour les services internes, ainsi que pour les partenaires et le grand public au travers du site Open data de la Région Sud. Cette acquisition a été menée au travers d'un groupement de commandes piloté par la Région Sud, regroupant certaines collectivités du Département, un bel exemple de mutualisation ;

• **contrôle d'ouvrages** (notamment la digue sous-marine des plages de la Croisette, la Villa Domergue, le cimetière du Grand Jas, divers murs de soutènement, et l'évolution du trait de côte).



9. CENTRE AQUATIQUE GRAND BLEU

Recettes 2025 : 390 954 € soit une baisse de 19 803 € par rapport à l'année précédente (410 757 €) qui s'explique par la fermeture de l'établissement du 30 décembre 2024 jusqu'au 27 janvier 2025 inclus en raison du changement des couvertures thermiques.

129 597 entrées enregistrées en 2025.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

• Remplacement des panneaux thermiques par des panneaux photovoltaïques. Marché notifié le 14 août 2025 pour un démarrage des travaux en septembre 2025 et une fin début 2026. Montant : 151 413,13 € TTC.

- phase 1 : 160 000 € TTC pour une économie annuelle estimée à 29 000 € TTC ;
- phase 2 : 400 000 € TTC pour une économie annuelle estimée à 32 000 € TTC. Démarrage prévu en 2026 ;



• installation d'un 5ème mât d'éclairage LED extérieur. Travaux réalisés en 2025 pour un montant de 20 748 € TTC ;

• remplacement des couvertures thermiques des bassins. Les deux tabliers existants ont été remplacés par des modèles en lames pleines, injectées de mousse polyuréthane, afin d'améliorer l'isolation thermique des bassins. Travaux réalisés fin 2024 et début 2025. Montant : 600 000 € TTC ;



• acquisition d'une centrale de nettoyage. Cet équipement permet de réduire la consommation d'eau et de produits d'entretien tout en facilitant le travail des agents ;

• réhabilitation des filtres à sable F3, F7 et F8. Montant : 42 586 € TTC, financé à hauteur de deux tiers en 2025 et d'un tiers en 2026 ;

• remplacement des compresseurs d'air. Montant : 15 000 € TTC, engagé en 2025 et payé en 2026 ;

• relampage des vestiaires. Travaux réalisés en janvier 2025 pour un montant de 54 200 € TTC.



ANIMATIONS

Du 23 au 27 juin 2025 : nouvelle édition des jeux de l'Aggl'eau en partenariat avec l'Éducation nationale visant à offrir aux scolaires des CM1/CM2 du territoire de nombreuses activités ludiques, notamment avec un atelier sur les « gestes qui sauvent » et une présentation chorégraphique aquatique imaginée et travaillée en classe sous le thème « eaux'séans » faisant référence à la conférence des Nations unies sur les Océans à Nice en juin 2025.







DGA DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

1. ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAT

• 90 porteurs de projets/entrepreneurs conseillés et accompagnés dans leur projet de création, de développement ou de recherche de locaux ;

• 50 événements au bénéfice des entreprises du territoire, organisés avec le soutien du réseau de nos partenaires, accueillant 1 870 participants ;

• 43 entreprises sur les 3 sites de Bastide Rouge, représentant 164 emplois (taux d'occupation des bureaux de 90%) ;

• 180 rendez-vous d'accompagnement proposés aux hébergés (conseils, informations, orientation, atelier, formation, mise en relation, accréditations, etc.) ;

• 338 journées de location facturées sur l'ensemble des équipements Bastide Rouge et 386 journées de mise à disposition gratuite aux partenaires et aux services communautaires ;

• 411 990 € HT de recettes locations/services perçues, soit une augmentation de + 12 % par rapport à 2024 ;

• 147 visites du campus.





6 FÉVRIER

Atelier DFCG : gérez aujourd'hui, préparez demain : les tableaux de bord et la démarche budgétaire !

4 MARS

Atelier Cannes is up : Financement/Optimisation de la Rémunération et Diversification Patrimoniale

13 MARS

Atelier Cannes is up : Femmes Dirigeantes et Levées de Fonds !

1er AVRIL

Atelier Cannes is up : Atelier Financement : Les financements en 2025/Qui finance quoi ?

17 AVRIL

Réseau Entreprendre Atelier sur le thème de la levée de fonds avec des experts

16 MAI

Atelier BGE : l'IA au service des TPE/opportunités et applications concrètes

24 JUIN

Sophia Business Angels START UP FACTORY

4 SEPTEMBRE

Cannes is up et le DDA

15-16 SEPTEMBRE

Réseau Entreprendre et le Booster camps

1er OCTOBRE

Atelier Innovation avec Recherche et Avenir

14 OCTOBRE

Atelier Création entreprise avec France Travail

6 NOVEMBRE

CDAYS

2. STRATÉGIE, ACTION ÉCONOMIQUE ET MARKETING TERRITORIAL

FILIÈRES D'EXCELLENCE

Industries créatives et culturelles

170 jours d'occupation des studios de production audiovisuelle Cannes Bastide Rouge.

Références des productions accueillies en 2025 dans les studios :

• GAUMONT : Film « Le grand déplacement » / post synchro avec Eric Judor de JP Zadi ;

• PHILARTMEDIA STUDIO : documentaire « À la poursuite de Claude Lelouch » / montage - mixage son ;

• Nutri TV : émissions TV;

• DUB SCHOOL : formation doublage ;

• TRAINSWEATEAT : application de coaching sport et nutrition ;

• CANNES LERINS TV : Émissions TV;

• FITNESSCAMP : Création de contenu pour plateforme ;

• BASTIDE ROUGE : Événements « Première Séance » / projections de courts-métrages ;

• BASTIDE ROUGE : Soirée des vidéastes ;

• et de nombreuses masterclasses et rencontres.

Domaine du spatial

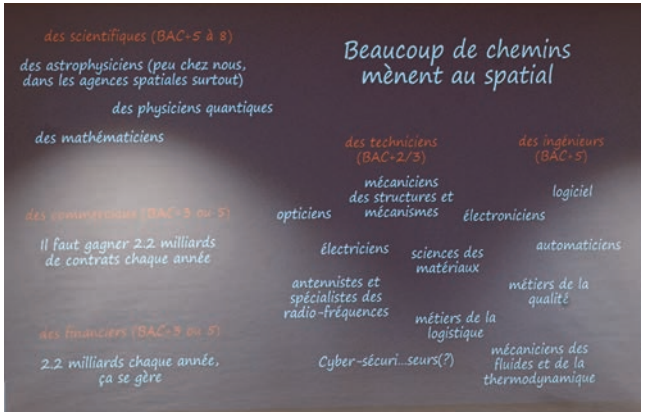
Dans le cadre de la Semaine de l'industrie, organisée du 17 au 23 novembre 2025, plus de 130 collégiens ont participé à une série de conférences et d'ateliers au Campus Bastide Rouge, autour de trois filières clés : le spatial, les industries culturelles et créatives (ICC) et le nautisme.

Les élèves ont pu découvrir des métiers variés :

• Une présentation des métiers du spatial, animée par des acteurs majeurs du secteur : Thales Alenia Space, l'Observatoire de la Côte d'Azur et Géoazur ;

• une présentation des métiers des industries créatives, proposée par Pitchoun Media / Cannes TV Lérins.

En complément de ces temps d'échange, les collégiens et lycéens ont également bénéficié de visites immersives, notamment du chantier naval Arie de Boom ainsi que des ateliers de production du Campus Bastide Rouge. Ces rencontres ont offert aux élèves une meilleure compréhension des opportunités professionnelles dans ces secteurs d'avenir et ont contribué à éveiller leur intérêt pour les métiers de l'industrie.









Comité de la Filière Spatiale

Le 28 février 2025 s'est tenue la 4ème réunion plénière du Comité de Filière Spatiale, organisée en partenariat avec le pôle métropolitain CAP AZUR, la Ville de Cannes, le pôle SAFE, Thales Alenia Space, l'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA), l'Université Côte d'Azur (UniCA), ainsi que d'autres acteurs du secteur.

Objectif : définir la feuille de route territoriale pour la filière spatiale, en identifiant les grands projets, les besoins en formation et les besoins fonciers.

À cette occasion, plusieurs actions et projets ont été présentés ou lancés :

• Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'organisation des Rencontres du Spatial en Région Sud en 2025 ;



• La présentation du rapport Diag4NewSpace ;

• l'avancement du projet « Space Campus » de Cannes ;

• la mise en place des groupes de travail du comité.

La 3ème édition cannoise du congrès international Health From Space au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, les 2 - 3 avril 2025.

Health From Space est un congrès international qui explore comment la recherche spatiale révolutionne les sciences de la vie et la santé. Organisé par SpacePharma, une deeptech implantée à Sophia Antipolis, ce congrès rassemble des chercheurs, chercheuses, industriels et experts internationaux autour des enjeux de la santé, des biotechnologies et des innovations issues de la recherche spatiale. La manifestation est organisée sous le parrainage des pôles de compétitivité EUROBIOMED et SAFE CLUSTER, l'ESA et le Centre National d'Études Spatiales (CNES).



Au programme :

• Des conférences de haut niveau avec des experts mondiaux des domaines de la santé, des sciences de la vie, de l'espace et de l'innovation ;

• 14 panels et tables rondes sur des sujets comme la médecine régénérative, les nouvelles thérapies, le rôle de l'espace dans l'innovation pharmaceutique ou encore la lutte contre les maladies complexes en microgravité ;

• des opportunités de networking, des démonstrations, des rencontres B2B et des moments d'échanges avec des leaders d'industrie, scientifiques et investisseurs ;

• des espaces exposants et start-ups, pour découvrir les technologies émergentes issues du spatial appliquées à la santé.

Le 18 juin 2025 : Le lancement officiel de la FONDATION FRANÇAISE DE l'ESPACE, au salon du Bourget

La Fondation est portée par six cofondateurs :

- L'Agglomération Cannes Lérins,
- Le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES),
- ISAE-SUPAERO,
- L'Université Claude Bernard Lyon 1,
- L'Université Toulouse Capitole,
- La société ACRI-ST.

FONDATION DE L'ESPACE
Faire du spatial notre bonne étoile

L'Agglomération Cannes Lérins, en tant que membre fondateur, bénéficie de savoir-faire et de ressources mis en commun par la fondation afin d'assurer ses missions de structuration et de valorisation de la filière spatiale et développer son marketing territorial autour du futur pôle d'excellence dédié au spatial. L'Agglomération bénéficie également des moyens de communication et de lobbying des autres membres fondateurs afin de disposer de capacités à promouvoir (à l'échelle nationale et internationale) la filière spatiale cannoise et de financer des actions de communication, de vulgarisation et de formation.

La conférence internationale Energy From Space, du 19 au 21 novembre 2025 à Mandelieu.

Organisé en partenariat avec Space Frontier Foundation, HStar et 3i3S, la conférence a été consacrée à l'énergie issue de l'espace : la production d'électricité propre dans l'espace et sa transmission vers la Terre afin de répondre aux défis mondiaux. La conférence a réuni plus de 200 participants venus du monde entier, dont la plupart des acteurs internationaux majeurs du domaine de l'énergie solaire spatiale.

Les 4èmes Rencontres du Spatial en Région Sud se sont tenues le **27 novembre 2025** au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, dans un contexte où le territoire affirme sa position de troisième pôle spatial en France.

Objectifs de la journée :

- Répondre aux enjeux de souveraineté européenne, la structuration du NewSpace régional ainsi qu'au besoin de la valorisation du tissu industriel local ;
- impulser de nouvelles opportunités de marché et encourager l'émergence de co-projets.

Ces rencontres ont permis d'échanger entre startups, institutions, industriels et collectivités afin de faire émerger des innovations au service de la société. Organisé par l'Agglomération Cannes Lérins, en partenariat avec CAP AZUR, Connect by CNES, le pôle SAFE, Thales Alenia Space, SODITECH, BERTIN TECHNOLOGIES et plusieurs autres acteurs du spatial de la Région Sud, **l'événement a réuni plus de 420 participants autour de : conférences, tables rondes, rencontres B2B et pitch investisseurs.**

Temps forts de l'édition 2025 :

• **26 novembre 2025 :** une soirée inaugurale organisée par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis à La Villa Eilenroc en présence d'élus locaux ainsi que de représentants du Centre National d'Études Spatiales (CNES), du Bureau des Affaires Spatiales, de la Direction Générale de l'Armement (DGA), de la Fondation Française de l'Espace et de la Direction générale DEFIS de la Commission européenne ;

• **27 novembre 2025 :**

- une session de pitchs réunissant de jeunes entreprises du secteur spatial, leur offrant l'opportunité de présenter leurs projets à des investisseurs et à de futurs partenaires industriels ;
- une cérémonie de remise des prix aux femmes qui ont marqué le spatial en Région Sud ;

• **28 novembre 2025** : au Campus de Grasse, une matinée consacrée à un enjeu stratégique pour le territoire : la formation aux métiers du spatial. Organisé en partenariat avec le Pôle Métropolitain Cap Azur et l'Université Côte d'Azur, cet événement a été marqué par la signature de la convention AERIAL, officialisant la création d'un laboratoire commun entre l'Observatoire de la Côte d'Azur et ACRI-ST.



Le Festival international du Cinéma de l'Espace du 27 au 29 novembre 2025 au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes.

Né d'une collaboration entre la Fondation de l'Espace, présidée par Thomas Pesquet, dont l'Agglomération Cannes Lérins est membre cofondateur, et l'association Les Amis du Temps Presse, le festival CINEMA FOR SPACE s'est déroulé sur trois jours et a réuni plus de 1 500 participants.

La cérémonie d'ouverture, le 27 novembre, a rendu hommage à la spationaute Claudie Haigneré.

L'événement a proposé une programmation d'une dizaine de films, complétée par une dizaine de conférences et des débats consacrés aux thématiques du spatial, favorisant ainsi les échanges entre professionnels et grand public.





Silver Economie

La 5ème édition consécutive du Festival Silver Economy et du Bien-Vieillir : les 20-21 octobre 2025 au Palais des Festivals de Cannes.

SilverEco® International Festival

Le Festival SilverEco est le rendez-vous B2B mondial dédié aux professionnels, entreprises publiques et privées, acteurs de la protection sociale, start-ups, investisseurs, partenaires et médias. En 2025, il a accueilli :

• Le salon B to B de la filière Silver économie : forum, rendez-vous d'affaires, networking ;

• les Trophées SilverEco remis lors de la Silver Night au Palais des Festivals ;

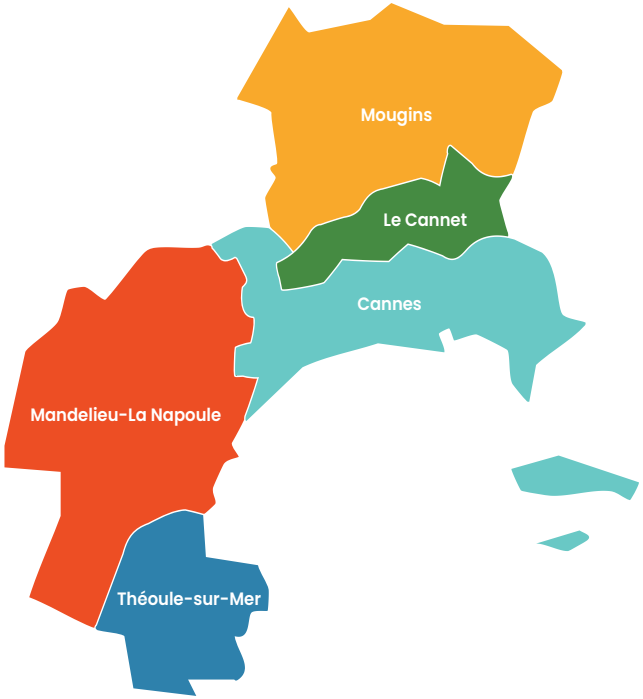
• 6 sommets internationaux sur la transition démographique et le bien-vieillir (conférences) :
- Ehpad, résidences seniors et hébergements collectifs ;
- Services pour l'autonomie ;
- Pour et avec les aidants ;
- Silver citoyenneté ;
- Silver Tech ;
- 10 ans pour mieux vieillir (dans le cadre du programme des Nations Unies et de l'OMS : Decade of healthy aging).

L'édition 2025 a connu un nouveau tournant avec une ouverture marquée à l'international.

Foncier Economique

19 dossiers d'accompagnement de recherche de foncier et de locaux d'entreprise, dont 9 liés aux filières d'excellence avec une prédominance Nautisme, Spatial et Industries créatives et culturelles.

L'attractivité du territoire, les contraintes liées à la rareté du foncier disponible, et l'objectif de la « zéro artificialisation nette » fixé par la loi Climat & résilience de 2021 impliquent une veille permanente à la fois par le travail de terrain et auprès des professionnels de l'immobilier d'entreprise pour détecter rapidement les opportunités de foncier et de locaux d'activité économique et répondre aux exigences des porteurs de projet.



Filière d'Excellence du Nautisme
La filière du nautisme est l'une des filières d'excellence du bassin cannois, qui doit être structurée et accompagnée pour gagner en lisibilité et pouvoir se développer.

Dans cette perspective, l'Agglomération Cannes Lérins a été retenue dans le cadre du projet européen NAUTITECH qui vise à renforcer le développement et l'innovation dans le secteur du nautisme, notamment par la mise en réseau d'entreprises européennes.

Interreg Cofinanziato dall'Unione europea / Cofinancé par l'Union européenne — Marittimo-IT FR-Maritime | nautitech

L'Agglomération Cannes Lérins est cheffe de file avec ses trois partenaires : l'Université de Gênes (Italie), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Corse ainsi que la Province de Nuoro (Italie, Sardaigne).

Le 25 mars 2025 a eu lieu le premier Copil en distanciel qui a permis aux partenaires de présenter leur territoire.

Le 11 et 12 septembre 2025, le premier Copil en présentiel a été organisé par l'Agglomération avec notamment une visite au Cannes Yachting Festival.

En décembre 2025, chaque partenaire a envoyé un questionnaire afin de recueillir des informations concernant les entreprises de son territoire ainsi que leurs attentes potentielles quant au projet.

À suivre : une structuration autour d'un site internet commun, des rencontres B2B, un Copil lors du prochain salon Nautique International de Gènes et bien d'autres actions encore.



3. HABITAT, LOGEMENT ET GENS DU VOYAGE

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH 2019-2022)
L'OPAH a permis d'accompagner la rénovation et l'amélioration des logements sur le territoire.

- 299 dossiers analysés ;
- 147 dossiers financés et soldés au 13 novembre 2025 ;
- 2,466 M€ de travaux réalisés ;
- 1,264 M€ de subventions mobilisées, dont 283 k€ par l'Agglomération Cannes Lérins ;
- 3 dossiers restent en attente de finalisation par les propriétaires.

Deuxième Programme Local intercommunal de l'Habitat - PLHi2 :
• La phase de diagnostic du deuxième Programme Local intercommunal de l'Habitat (PLHi 2) a été réalisée avec l'ensemble des partenaires ;

• le bilan du PLHi 1 ainsi que les travaux d'élaboration du PLHi 2 se poursuivent ;

• le PLHi 1 (2020 2025) a fait l'objet d'une prorogation jusqu'en 2027 maximum afin de couvrir la période d'élaboration du PLHi2 avant son adoption.

Copropriété Cannes Beach – Résidence de Cannes-La Bocca :

Le diagnostic multicritère de la résidence Cannes Beach a été réalisé par Urbanis, prestataire de l'Agglomération.

La copropriété « Cannes Beach », ancienne résidence de vacances, a été reconnue en difficulté, notamment en raison d'un niveau élevé d'impayés de charges.

En raison de sa spécificité d'ancienne résidence de vacances, elle n'est toutefois pas éligible aux dispositifs d'intervention de l'ANAH, tels que le Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC).

Elle demeure sous administration provisoire assistée d'un sapiteur.

Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE)

• Convention CACPL / ADIL poursuivie en 2025 (élaboration d'un observatoire annuel) ;

• étude mise à jour sur l'Agglomération concernant le logement étudiant en septembre 2025 : L'offre dédiée aux logements étudiants au sein de l'Agglomération s'élève, à la rentrée 2025, à 611 logements (ou lits) répartis sur 10 résidences, soit un taux d'équipement de 18 %. À horizon 2030, avec l'ouverture de nouvelles résidences étudiantes et pour jeunes actifs, l'Agglomération disposera d'environ 1 050 places dédiées aux étudiants post-bac ;

• mise en ligne d'un nouvel outil cartographique facilitant la recherche de logements et de lieux d'enseignement.

L'animation du réseau et la politique d'attribution sur le territoire :

Participation aux réunions et travaux DREAL, DDTES, bailleurs et communes sur la réforme des attributions, gestion en flux, cotation et CALEOL notamment.

ACTIONS PHARES

La 4ème Conférence Intercommunale du Logement (CIL) s'est réunie le 15 octobre 2025 dans la salle du Conseil municipal de la mairie annexe de Cannes.

Elle était coprésidée par le Président de l'Agglomération Cannes Lérins, le Préfet et se compose de trois collèges :

- Les représentants des collectivités territoriales ;
- les représentants des professionnels du secteur locatif social ;
- les représentants des usagers ou des associations œuvrant auprès des personnes défavorisées.



Elle a pour missions :

- De faciliter l'accès au logement des ménages, notamment des publics prioritaires, des jeunes actifs et des seniors du territoire ;
- d'assurer une plus grande transparence dans les politiques d'attribution ;
- de favoriser la mixité sociale au sein du parc locatif social.

Un bilan de la première année de mise en œuvre de la gestion en flux, appliquée depuis le 1er janvier 2024, a été réalisé. À cette occasion, les tableaux bilans ont été présentés ; ils retracent les objectifs fixés dans les conventions de réservation de logements et de gestion en flux conclues entre bailleurs et réservataires, ainsi que les résultats obtenus.

Un point d'avancement sur les engagements de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) a été réalisé, portant notamment sur les engagements suivants :

• S'assurer que 25 % des attributions hors quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), suivies de baux signés, bénéficient aux demandeurs relevant du premier quartile ;

• favoriser l'accès au parc social des ménages cumulant des difficultés, en veillant à la mobilisation de chaque contingent de logements sociaux à hauteur de 25 % au profit des ménages reconnus prioritaires, notamment au titre du DALO ;

• renforcer le déploiement local des dispositifs de labellisation, de repérage et de suivi des ménages prioritaires et DALO.

Des statistiques présentées en CIL sur l'année 2024 :

- L'Agglomération est le deuxième EPCI du 06 qui comporte le plus de logements sociaux soit 11 020 ;
- le taux de rotation (locataires qui quittent le logement social) reste très bas, moins de 5 % ;
- 27 mois d'attente en moyenne ;
- 8 724 demandes enregistrées dont 83 % qui souhaitent des T2 et T3.

Des chiffres mis à jour d'après les dernières publications de 2025 :

- 9 731 demandes enregistrées soit une augmentation de 7 % depuis 2024 et de 53 % depuis 2021 ;
- 54 % des demandes concernent des T2 et 34 % des T3 ;
- Des délais d'attente qui augmentent : 29 mois en moyenne.

L'Agglomération reste un territoire très attractif, caractérisé par une forte attente de demandeurs de logements sociaux et très peu de logements sociaux se libèrent ce qui induit le rallongement des délais d'attente.

Mise en œuvre des prescriptions du schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins :

Le terrain d'accueil de la commune de Cannes, aménagé par l'Agglomération Cannes Lérins, chemin de la Plaine de Laval, a été ouvert à l'été 2022 : **10 emplacements (avec bornes à eau et électricité), soit 20 places pour 20 caravanes double essieu**. Mais il s'agit d'une aire d'accueil temporaire, du fait de sa situation en zone d'aléa faible à modéré dans le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI).

À la suite de la dernière modification du PPRi de Cannes en 2025, **son ouverture est désormais autorisée du 1er mars au 15 septembre, en continu**.

Depuis mars 2025, l'aire d'accueil cannoise est **gérée par SOLIHA 06**. **Pour les aires de grand passage :** à défaut de terrains répondant aux exigences d'une aire de grand passage à l'échelle de Cap Azur, l'Agglomération a participé financièrement à l'accueil des grands passages, au titre des EPCI non accueillants (participation mise en place en 2025).

Ainsi, l'Agglomération a participé financièrement, à hauteur de 10 000 euros en 2025, à l'accueil des grands passages sur la Métropole Nice Côte d'Azur, au même titre que les autres EPCI concernés par les grands passages.

L'**Agglomération a également participé financièrement à la mission de médiation et de coordination de SOLIHA 06** à l'échelle du département des Alpes-Maritimes, à hauteur de 3 500 euros en 2025.

4. AMÉNAGEMENT

- 53 ha – Superficie sur laquelle porte la réflexion de requalification de la zone des Tourrades ;
- 14,35 ha - Superficie du périmètre de ZAC pour le pôle d'excellence du nautisme, dont 7 ha aménageables pour accueillir les activités économiques et les équipements techniques ;
- 1 ha : rachat par l'Agglomération Cannes Lérins de la partie basse du foncier dit Picolo dans la zone des Tourrades, pour un projet en lien avec le traitement des déchets ;
- 8 000 m², partie haute du foncier dit Picolo, à aménager pour un programme mixte habitat et développement économique ;
- près de 5 000 logements gérés au sein de la nouvelle SEM Cannes Lérins Aménagement et Habitat.

ACTIONS PHARES

- **Présentation du diagnostic multi-thématique de la zone des Tourrades** permettant l'identification de 6 leviers de transformation et rencontre avec des acteurs fonciers clés sur les communes de Cannes et Mandelieu-La Napoule, afin de définir un scénario de requalification de l'ensemble de la zone des Tourrades qui soit pragmatique et réaliste ;

- **rachat à l'EPF PACA de 10 210 m² du foncier dit Picolo** dans la zone des Tourrades pour accueillir des équipements liés à la gestion des déchets. Engagement de négociations avec les propriétaires du foncier contigu à la partie haute de ce foncier pour la construction d'une centaine de logements et d'espaces d'accueil pour les entreprises du bassin cannois ;

- concertation préalable au dépôt du dossier de **création de ZAC du pôle d'excellence du nautisme** sur la commune de Mandelieu-La Napoule et réalisation des études environnementales complémentaires ;

• **étude de faisabilité d'une SEMOP** pour l'aménagement et l'exploitation des équipements techniques du futur pôle d'excellence du nautisme et échanges avec des partenaires potentiels ;

• **création de la SEM Cannes Lérins Aménagement et Habitat** issue de la fusion de l'OPH Cannes Lérins et de la SEM SOCACONAM ;

• **démarrage du projet Vatel sur le site de l'AFPA** à Cannes ;



• réalisation d'une étude avec la SCET (Groupe CDC) sur les outils opérationnels et le calendrier pour la mise en œuvre concrète du projet **Cannes Bocca Grand Ouest**.

AUTRES FAITS MARQUANTS

• Accompagnement des réflexions sur l'évolution du **SCoT'Ouest** approuvé en mai 2021 et sa compatibilité avec les objectifs de la loi Climat et Résilience et notamment de l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050 sur le foncier urbanisable, en lien avec les PLU des communes et le SRADDET porté par la Région ;

• suivi des procédures d'élaboration, de révision et de modification des documents d'urbanisme prévisionnel **(PLU et SCoT)** des communes de l'Agglomération et limitrophes ;

• poursuite du **partenariat avec l'aéroport et les associations SID et ADNA**, dans le cadre des nuisances sonores de l'activité aéronautique signalées par les habitants.

5. RÉNOVATION URBAINE

GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ (GUP) : UNE PRÉSENCE DE TERRAIN AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine de la Nouvelle Frayère, une présence régulière est assurée auprès des habitants **grâce aux permanences de proximité organisées chaque mercredi au sein de la « Maison du Projet », au cœur du quartier**. Ces temps d'accueil permettent de répondre aux interrogations et partager sur l'état d'avancement des travaux. Au-delà de l'information, ces permanences participent à instaurer une relation de proximité et de confiance durable avec les habitants.

En complément, des **« balades urbaines »** mensuelles sont organisées avec les partenaires institutionnels du territoire, notamment le bailleur social Erilia, la Direction de la Rénovation urbaine et de la Politique de la ville de l'Agglomération, la Direction de la Politique des Quartiers de la Ville de Cannes, la Police Municipale ainsi que la Direction de la Collecte de l'Agglomération. Ces visites ont vocation à identifier de manière très opérationnelle les points de vigilance à traiter.

DES HABITANTS PLEINEMENT ASSOCIÉS AUX TRANSFORMATIONS DU QUARTIER

Le **« Groupe Habitants Ressource »**, composé d'une quinzaine de membres engagés dans le suivi du projet de rénovation urbaine, constitue un relais d'informations pour l'ensemble des habitants. Réuni tous les trimestres depuis 2019, ce collectif permet de partager sur l'avancement des opérations, favoriser l'appropriation des changements, et désamorcer de potentielles tensions liées aux travaux.

Cette démarche participative s'est également illustrée à travers une concertation organisée le 14 novembre 2025 autour du futur « Parkour Park » du Jardin de l'Azuréenne, en présence du Groupe Habitants Ressource, des jeunes de la MJC Giaume et d'une association spécialisée dans la discipline du « Parkour ». Les échanges ont permis de recueillir une véritable adhésion sur cet équipement sportif et sur les plans d'aménagement prévisionnels élaborés par la Direction des Espaces Verts de la Ville de Cannes.



UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Depuis 2022, **le Journal du quartier « Bienvenue dans la Nouvelle Frayère »** est distribué chaque trimestre auprès des habitants des différentes résidences du secteur (Sainte-Jeanne, Concorde, Joie de Vivre, Azuréenne et Caravalles).

Élaboré en lien avec le service communication de l'Agglomération et les partenaires associatifs, cet outil contribue à rendre lisible l'avancement du projet, à valoriser les réalisations et à renforcer le sentiment d'appartenance au quartier. Il constitue également un support de communication de proximité permettant de partager sur les événements organisés tout au long de l'année par les acteurs associatifs.



LES OPÉRATIONS STRUCTURANTES DU NPNRU

L'année 2025 a été marquée par plusieurs étapes majeures du programme de renouvellement urbain.

• **Le démarrage des travaux du Bâtiment Sport-Santé en mai 2025** (situé à l'entrée sud du quartier, rue Amador Lopez face au centre aquatique du Grand Bleu). Ce futur équipement accueillera plusieurs fonctions complémentaires : un pôle sportif comprenant une salle de danse (85 m²), une salle de boxe (105 m²) et un city-stade ; 9 logements en accession à la propriété favorisant la diversification de l'habitat ; un parking de 101 places réparties sur 4 niveaux ; ainsi qu'un pôle de santé pluridisciplinaire composé de 3 cabinets de médecins généralistes (117 m²), d'un cabinet infirmier (30 m²), d'une pharmacie (153 m²), d'un cabinet de kinésithérapie (90,7 m²), d'un espace identifié pour une antenne de la PMI (26 m²) et d'un bureau destiné à l'accueil de médecins spécialistes (30 m²).



Suivez l'avancement des travaux du Bâtiment Sport-Santé

• pose de l'aire de jeux et des agrès sportifs de l'aire de Street Work Out en octobre 2025 dans le **Jardin de l'Azuréenne** ;



• finalisation en novembre 2025 des travaux de **restructuration des Tours I et S** ainsi que de la résidentialisation des halls (Erilia) ;



• organisation de la **Revue de Projet** le 10 novembre 2025 ;

• lancement en décembre 2025 de la commission d'appel d'offres (CAO) pour le projet « Cœur de Frayère » de réaménagement de la place centrale du quartier avec la reconstruction ou la création d'équipements publics ;

• poursuite des travaux du **réseau de chaleur** avec une reprise programmée fin 2026 pour finalisation du cheminement Nord/Sud et préparation du chantier de la future chaufferie biomasse.



6. POLITIQUE DE LA VILLE

UNE POLITIQUE DE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Pour rappel, la Politique de la ville est une politique publique de cohésion urbaine et de solidarité, visant à réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et le reste de leur bassin de vie.

Les quartiers prioritaires de la ville sont ceux qui recensent le nombre le plus important de critères de précarité sociale :

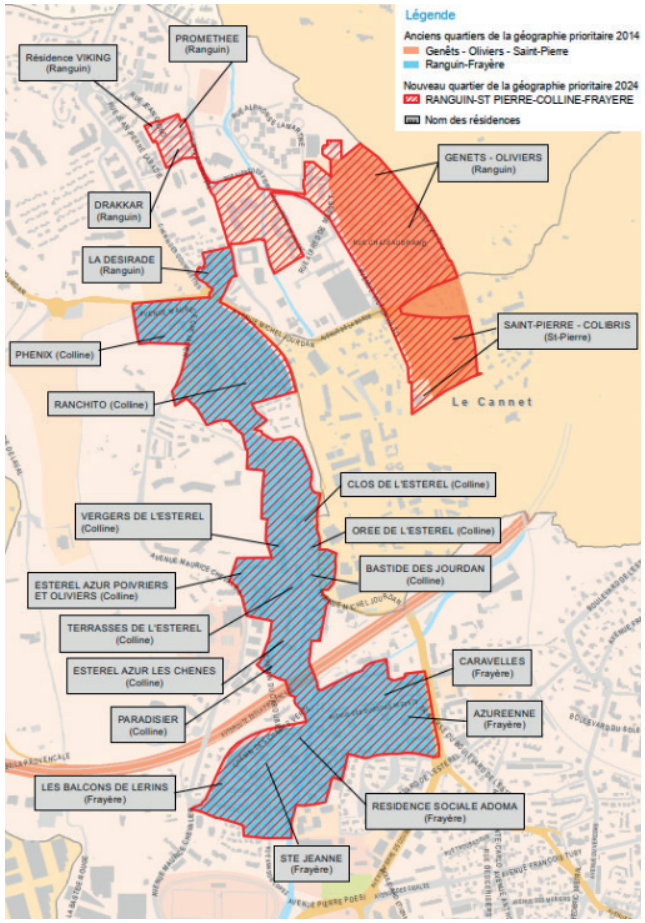
- Revenu par habitant en dessous du seuil de pauvreté ;
- taux de chômage élevé ;
- nombre important de logements sociaux ;
- de bénéficiaires des minimas sociaux ;
- de familles monoparentales ;
- de jeunes en situation de décrochage scolaire ;
- un accès plus restreint aux services et aux soins.

À l'échelle nationale, la cartographie des quartiers prioritaires mise à jour en 2024, a permis de déterminer 1 609 QPV, ce qui représente 6 millions de personnes.

À l'échelle de l'Agglomération Cannes Lérins on dénombre 1 quartier prioritaire unique de près de 7 000 habitants « RANGUIN - SAINT-PIERRE – COLLINE - FRAYÈRE ».

Celui-ci s'étend de « RANGUIN » au nord, à la « FRAYERE » au sud. Il est implanté principalement sur la commune de Cannes, mais également sur celle du Cannet au niveau du quartier « SAINT-PIERRE ».





La Politique de la Ville se décline localement par des actions ciblées, mises en œuvre dans le cadre du « Contrat de ville », par les associations implantées dans le QPV et soutenues financièrement par la l'Agglomération, l'État et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Ce « triangle de financeurs » travaille en étroite collaboration pour identifier et financer les enjeux et besoins spécifiques au quartier prioritaire, dans le cadre des 4 thématiques suivantes :

- Jeunesse, éducation, scolarité, parentalité, lutte contre l'oisiveté ;
- emploi, insertion économique ;
- transition écologique, développement durable, cadre de vie, relations bailleurs-locataires ;
- sécurité, tranquillité, prévention de la délinquance.

UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE DÉDIÉE

En 2025, au sein du QPV « RANGUIN - SAINT PIERRE – COLLINE- FRAYERE », la Politique de la ville a permis de soutenir 23 actions portées par 15 partenaires associatifs, pour une enveloppe totale de 126 500,00 € sur un budget global de 133 000,00 € répartis comme suit :

- 126 500,00 € au profit des actions issues de l'appel à projet unique et répondant aux enjeux du Contrat de Ville Cannes Pays de Lérins 2024-2030 ;
- 6 500,00 € au titre du Fonds d'Innovation Sociale (F.I.S.) institué en 2024.

À titre d'exemples quelques actions financées en 2025 dans le cadre de la Politique de la ville :

• **La MJC Giaume poursuit son action « Citoyens de demain »**, permettant à 12 adolescents du quartier de la Frayère de découvrir les institutions de la République et les services publics locaux (Assemblée nationale, Camp des Milles, sapeurs-pompiers, commissariat de Cannes, etc.).

• la « Gaming House de l'Insertion » (GHINS) s'est installée au cœur du quartier de la Frayère.
Porté par la « Mission Locale Cannes Pays de Lérins », cet espace a été conçu pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, en utilisant les jeux vidéo comme « porte d'entrée » et outil d'apprentissage pour travailler leur projet professionnel. Il s'agit de « capter » un public jeune qui peut avoir du mal à s'inscrire ou se projeter dans une démarche plus classique de recherche professionnelle, par le biais de supports virtuels, interactifs et ludiques qu'ils affectionnent ;





• l'association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) porte une « action de mentorat », qui vise à accompagner des enfants issus du QPV, en situation de difficultés socio-éducatives, par la mise en place de binômes avec des étudiants adhérents de l'AFEV (généralement issus du Campus Georges Méliès). Ces étudiants bénévoles retrouvent chaque semaine un enfant afin de l'aider dans sa scolarité, et lui proposent également des sorties, des jeux, des visites, la découverte d'un nouvel environnement extérieur à ses habitudes de vie.

afev
CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

RÉUNIONS PARTENARIALES - MAI ET SEPTEMBRE 2025 :

La Politique de la ville s'articule autour d'un réseau partenarial composé d'une vingtaine d'associations du QPV, des bailleurs sociaux du territoire, de l'État et de la CAF, réunis régulièrement afin de définir collectivement les enjeux de l'appel à projets annuel, échanger sur les besoins du QPV et sur les bonnes pratiques de leurs structures/ institutions.





7. TRANSITION URBAINE ET AGRICULTURE

AGRITECH : EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION

Après deux années d'expérimentation sur le terrain à l'école de maraîchage de Cannes et sur l'exploitation de Jean-Charles ORSO et des résultats encourageants, un marché commun entre la ville de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins a été lancé en 2025 avec l'entreprise Mycophyto.



En effet, face à l'affaiblissement du patrimoine végétal urbain, accentué par les sécheresses, le manque d'eau et la prolifération de maladies et ravageurs, une expérimentation innovante a été engagée afin de tester la mycorhization des arbres et pelouses urbaines.

L'objectif est d'améliorer leur résistance au stress hydrique, leur santé, leur reprise racinaire et de renforcer la résilience des sols, tout en réduisant les coûts d'entretien. Ce projet se prolonge jusqu'en 2027 afin de pouvoir en mesurer précisément les résultats, y compris sur les végétaux à croissance lente.

ÉCOLE DE MARAÎCHAGE

L'institut Moreau-Daverne, école de maraîchage sur petites surfaces, installé depuis 2020 sur une parcelle de la ville de Cannes, poursuit ses enseignements avec une nouvelle promotion qui est sortie de l'école en septembre 2025.

Les stagiaires installés ont bien développé leurs activités. Les deux maraîchers qui travaillent au sein de la régie agricole de Mougins ont pu alimenter les cantines scolaires de la commune dès 2025. Ils accueillent également des écoles pour leur faire découvrir les légumes de saison et les éduquer aux goûts sains et naturels de leur production. Les autres maraîchers issus de l'école proposent leur production aux particuliers sur les marchés de plein vent ou sous forme de paniers. Ils défendent ainsi tous les jours la production locale auprès des habitants de l'agglomération.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Agglomération, labellisé de niveau 2 « PAT en action » en mai 2024, est rentré dans sa phase opérationnelle. Sur les 40 actions que contient le plan d'action, 18 ont été initiées dont certaines déjà réalisées.

En 2025, les équipes du PAT de l'Agglomération ont poursuivi la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie alimentaire territoriale, en lien étroit avec les partenaires institutionnels, associatifs, économiques et académiques. Les actions ont été conduites de manière transversale autour de plusieurs axes d'intervention structurants, combinant diagnostics territoriaux, animation de réseaux d'acteurs, expérimentations opérationnelles et actions de sensibilisation auprès du public.

Le devenir des exploitations agricoles, ici comme partout en France, est une préoccupation importante qui a conduit à mener un travail d'identification et de soutien à la transmission de ces dernières avec la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes. Une convention avec l'association **Terre de Liens PACA** a également permis d'identifier les propriétaires de foncier agricole en friche, et des démarches ont été entreprises en 2025 pour les inciter à proposer ces terrains à des agriculteurs pour les remettre en culture.

Le PAT a également poursuivi le diagnostic du modèle alimentaire sur le bassin cannois, avec un diagnostic sur les précarités alimentaires.

Par ailleurs, dans la continuité de cette stratégie de développement des circuits courts, et avec l'objectif d'approvisionner les cantines scolaires de produits de qualité, l'Agglomération a adhéré à la **SCIC 06 à table**, grossiste de produits locaux et bio pour la restauration collective.

Le PAT est lauréat du projet Européen WAST-E, qui a vocation à financer des **programmes de lutte contre le gaspillage alimentaire** en restauration collective. Pour le PAT de l'Agglomération Cannes Lérins, les communes de Cannes, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer se sont portées volontaires pour développer leurs actions dans ce domaine.





Enfin, cette année a été riche en nouvelles actions de sensibilisation, ce qui a permis d'accroître la prise de conscience de la nécessité d'initier des changements d'habitudes alimentaires forts :

• L'émission **Zoom sur mon assiette**, accessible sur Cannes Lérins TV et sur le site de l'Agglomération Cannes Lérins, mettant en lumière les acteurs de la filière alimentaire, compte 27 épisodes au 31 décembre 2025. La série continue avec de nouveaux épisodes et un nouveau format d'émission devrait voir le jour fin 2026 ;

• l'expo photo **Ceux qui nous nourrissent**, un hommage à ceux qui travaillent pour notre alimentation quotidienne, a été présentée à la médiathèque Ranguin durant le mois du développement durable et lors des événements auxquels le PAT a participé ;

DÉCOUVREZ L'EXPO







• l'équipe du PAT a animé des **stands de sensibilisation** (alimentation locale, antigaspi, etc.) lors de Cuisine cannoise en fête, Cannes Champêtre, du FIFES (Festival International du Film Écologique et Social), d'un samedi pour la planète, et travaille à une montée en puissance de ces animations ;



• une seconde édition de **Bons plans pour bien manger**, animation pour partager les trucs et astuces d'une alimentation saine et durable à petit prix (conseils en diététique, don de vaisselle, démonstration de cuisine, présentation de produits locaux, présentation du frigo solidaire…), a été organisée durant le village de rentrée étudiante de la ville de Cannes sur le Campus Georges Méliès, avec un succès renouvelé ;







• un **pique-nique de sensibilisation** à l'alimentation saine et durable, pour des personnes en précarité, a été organisé en partenariat avec le **CCAS de Cannes** et **Les amoureux des potagers** ainsi qu'un petit-déjeuner à la Résidence ADOMA de Mandelieu-La Napoule, avec les dons de l'association **Les mains de maman**.


ACCESSIBLE À TOUS APRÈS INSCRIPTION
ABRI VÉLO
À ACCÈS SÉCURISÉ
PALM VÉLO
BIENVENUE
ABRI VÉLO
Garez votre vélo en toute liberté et sécurité !
ABRI VÉLO
palmvelo.fit.is
PALM VÉLO

DGA MOBILITÉ

1. AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ

DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DE LA PRATIQUE CYCLABLE

Après l'adoption du Schéma Directeur Cyclable de l'Agglomération Cannes Lérins en 2024, l'année 2025 a vu la poursuite des réalisations d'aménagements sur les différentes communes.

En outre, pour les faire connaître et faciliter leur usage, l'Agglomération a choisi en 2025 de les référencer sur l'outil Geovelo.

geovelo

DÉCOUVRIR GEOVELO

Cette application gratuite recense les itinéraires cyclables disponibles et propose un guidage à l'utilisateur en fonction de son trajet.

Régulièrement mise à jour, également grâce à la contribution des cyclistes, elle participe ainsi à améliorer et à sécuriser la pratique cyclable au quotidien.

Via l'application, l'Agglomération Cannes Lérins a également pu proposer des challenges à l'occasion de « Mai à Vélo » ou de la Semaine de la Mobilité.



• À fin 2025, la communauté Geovelo de l'Agglomération Cannes Lérins compte 1 435 membres ;

• sur l'ensemble de l'année, ce sont ainsi 14 217 trajets qui ont été enregistrés sur l'application pour notre territoire, représentant un total de 269 918 km parcourus.

Depuis 2020, l'Agglomération Cannes Lérins propose un service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique (VAE) à destination des résidents et salariés du bassin cannois.

En 2025, le développement du service s'est poursuivi avec un total de **532 mois de location (+22,6 % par rapport à 2024) et une durée moyenne de location d'environ 5 mois**. Un pic de locations a notamment été constaté sur la période de mai à août inclus.

NOUVEAU :

L'accès au service a été facilité avec l'ajout d'un nouveau point de retrait/restitution, au bureau de La Poste de Mougins situé avenue de Carimaï.
5 abris vélos collectifs sécurisés et répartis sur le périmètre de l'Agglomération sont également proposés à la réservation, accessibles avec un badge personnel.

En 2025, **69 mois de location** ont été cumulés pour les « Abris Vélos », soit **une hausse de 68,3 %** du nombre de réservations par rapport à 2024.





NOUVEAU :

Pour favoriser le développement de ce service, il est désormais possible de profiter d'une tarification combinée, qui inclut la location d'un VAE (36 €/mois) et d'un badge pour Abri Vélo (+3 €/mois). Cela permet notamment aux usagers qui ont loué un « Palm Vélo » de pouvoir le stationner en toute sérénité, près de leur domicile ou à proximité de leur lieu de travail.

SOUTIEN AU COVOITURAGE DU QUOTIDIEN

Depuis 2022, l'Agglomération Cannes Lérins soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets domicile-travail.

DÉCOUVRIR BLABLACAR DAILY

Les trajets en covoiturage réalisés sur l'application BlaBlaCar Daily, et ayant pour point de départ ou d'arrivée l'une des 5 communes de l'intercommunalité, sont ainsi subventionnés.



En 2025, 71 126 trajets ont été réalisés avec ce dispositif et on comptait, en moyenne, 1 200 covoitureurs actifs chaque mois. Cela représente un total de plus de 1 500 000 km parcourus en covoiturage sur l'ensemble de l'année.

2. RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS PALM BUS

UNE FRÉQUENTATION EN CONSTANTE PROGRESSION

- 12 685 532 voyages réalisés en 2025 sur le réseau Palm Bus, soit une augmentation de 6,3 % par rapport à 2024 ;
- 5 396 571 km parcourus en 2025, soit une croissance de 4,9 % de l'offre kilométrique sur un an ;
- 9,9 M€ de recettes directes réalisées (ventes de titres) en 2025, soit +7,4 % par rapport à 2024 ;
- la fréquentation a dépassé le cap du million de voyages mensuels 9 mois sur 12 (avec un pic à 1,2 M en juillet). Pendant le Festival de Cannes, du 13 au 24 mai 2025 inclus, 511 564 voyages ont été réalisés, soit +13,3 % par rapport à l'année précédente.



PALM BUS

Au 31/12/2025 :

30 lignes régulières en journée ;

3 lignes de soirée et 3 lignes de jour qui poursuivent leur service la nuit ;

5 lignes adaptées aux besoins des scolaires.

AMÉLIORATION DE L'OFFRE SUR LES LIGNES A-1-2

À compter du 10 mars 2025, les lignes Palm Express A et Palm Bus 1-2 ont été renforcées, à la fois dans la fréquence et l'extension de leur amplitude de fonctionnement, à savoir :

- **5 Bus articulés supplémentaires** rejoignent la flotte, portant à 8 le nombre total de véhicules de ce type. Sur la ligne Palm Bus 1, 4 bus standards sont remplacés par des bus articulés, soit 30% de capacité supplémentaire ;
- **les premiers départs sont désormais systématiquement programmés avant 05h45** du lundi au samedi (soit 40 minutes plus tôt), et dès 06h30 le dimanche et les jours fériés (soit 30 minutes plus tôt) ;
- **entre 20h00 et 23h30, la fréquence de départ est dorénavant toutes les 30 minutes dans les deux sens**, tous les soirs de la semaine, y compris le dimanche et les jours fériés. C'est deux fois plus qu'auparavant. Des départs continuent à être proposés au-delà de 23h30, et même jusqu'à 02h45 les vendredis et samedis soirs.

Le renforcement de l'offre - sur les 3 lignes les plus fréquentées du réseau - répond ainsi au besoin croissant exprimé par la population et les nombreux visiteurs sur notre bassin de vie.

RENFORT SIGNIFICATIF SUR LA LIGNE 21

Le 25 mai 2025, la ligne Palm Bus 21 (Hôtel de Ville <> Notre-Dame des Pins) a été largement renforcée. Ainsi, du lundi au samedi, les usagers de cette ligne bénéficient d'un bus supplémentaire, ramenant la fréquence de passage à 18 minutes (contre 25 auparavant). Les dimanches et jours fériés, la fréquence a également été étoffée, passant de 40 à 23 minutes.



De juin à décembre 2025, **186 383 voyages** ont ainsi été comptabilisés sur la ligne 21, soit une **hausse de 33,6 %** par rapport à la même période en 2024

À noter que, depuis septembre 2025, le doublement de la fréquence de passage le samedi après-midi sur la ligne Palm Bus 17, renfort permis grâce à l'ajout d'un véhicule supplémentaire.

La même démarche a été effectuée sur la ligne Palm Bus 11 le samedi matin.

NOUVEL ITINERAIRE POUR LA LIGNE 35

Afin de mieux répondre aux besoins de mobilité entre le Nord-Ouest de La Bocca et le centre-ville de Cannes, ainsi qu'à la demande de déplacements sur les secteurs Perier-Avenue de Grasse-Broussailles, l'itinéraire de la ligne Palm Bus 35 a été repensé pour la rentrée de 2025, agrémenté de nouveaux horaires.

Concrètement :

- Le parcours a été étendu à l'Ouest, avec un nouveau terminus aux « Pins Bleus », au Nord de l'avenue Michel Jourdan et la création de 3 nouveaux arrêts ;
- une nouvelle desserte directe y a été mise en place vers le centre-ville de Cannes, et une démarche identique a été entreprise depuis le secteur Perier ;
- les déplacements de proximité sont facilités entre le Four à Chaux et les Broussailles, mais également entre l'Hôpital et le boulevard Carnot à Cannes ;
- l'offre a été renforcée avec une fréquence régulière en journée : toutes les 35 minutes environ du lundi au vendredi et toutes les 45 minutes le samedi.

De septembre à décembre 2025, **101 850 voyages** ont ainsi été comptabilisés sur la ligne Palm Bus 35, soit une **augmentation de 62,6 %** par rapport à la même période en 2024.



DES PLAGES À PORTÉE DE MAIN AVEC LES NAVETTES ESTIVALES

À l'initiative des communes de Cannes et de Mandelieu-La Napoule, les navettes estivales gratuites, facilitant l'accès aux plages, ont été reconduites et, comme lors des saisons précédentes, ont trouvé leur public.

Les navettes « Bocca Cabana » et « Moure Rouge » ont simplifié les déplacements vers les plages cannoises du 5 juillet au 14 septembre 2025. La première a ainsi enregistré **28 575 voyages**, soit une moyenne de 397 usagers par jour (375 en 2024) et la seconde **15 256 voyages**, représentant 212 passagers quotidiens.





La navette « Mimoplage », reliant plusieurs quartiers de Mandelieu au littoral de La Napoule, a comptabilisé **114 466 voyages** du 5 juillet au 31 août 2025, soit une moyenne de 1 974 passagers par jour (contre 1 736 en 2024).



DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA FUTURE STATION DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE VERT

En juillet 2025 a été posée la première pierre de la station d'hydrogène bas carbone de l'Agglomération Cannes Lérins, au cœur du dépôt Palm Bus à Cannes-La Bocca.

CLH2 CANNES LÉRINS HYDROGÈNE







Cet hydrogène vert est obtenu par électrolyse de l'eau, en utilisant les eaux usées traitées par la station d'épuration Aquaviva (et non de l'eau potable).En outre, l'électricité consommée par la station est issue du réseau bas carbone français et couverte à 100% par des garanties d'origine renouvelable.

CRÉATION D'UNE STATION D'HYDROGÈNE VERT ET RENOUVELABLE

La fin des travaux est prévue au premier semestre 2026 et permettra la mise en circulation des 14 premiers véhicules du réseau Palm Bus roulant à cet hydrogène produit localement.

À terme, ce sont 41 véhicules du parc qui seront alimentés grâce à la station « Cannes Lérins Hydrogène ». Cette dernière produira jusqu'à 800 kg d'H_2 décarboné par jour et permettra d'économiser, chaque année, l'émission d'environ 3 228 tonnes de CO_2.





100 %, c'est le taux de « décarbonation » de la flotte Palm Bus, composée de 107 bus à fin 2025 dont 42 véhicules électriques (les 65 véhicules thermiques restants roulent au biocarburant et 74% d'entre eux répondent aux normes antipollution EURO 6).

DES OUTILS NUMÉRIQUES TOUJOURS PLUS SOLLICITÉS

L'application mobile

L'application « Palm Bus - Compagnon de Mobilité » permet notamment de calculer son itinéraire à l'échelle du Pôle Métropolitain Cap Azur (en bus, à vélo, à pied ou en covoiturage), d'acheter un « e-ticket » ou de connaître les conditions de circulation sur le réseau en temps réel.

Elle a enregistré jusqu'à 7 500 connexions par jour (pic constaté le 9 septembre 2025) et vu son utilisation bondir de 11% par rapport à l'année précédente.

Le site internet

Le site internet *palmdeplacements.fr*, mis en ligne en novembre 2024, regroupe l'ensemble de l'offre de mobilité sur l'Agglomération (bus, vélo, covoiturage, transport à la demande, etc.).

209 548 connexions ont eu lieu sur l'ensemble de l'année 2025, soit une moyenne de 573 par jour (contre 475 l'année précédente).

La boutique en ligne

Elle a été utilisée par 46 % des scolaires titulaires du Pass Jeune annuel à la rentrée 2025, soit la même proportion d'utilisation qu'en 2024.

Le paiement par carte bancaire sur le valideur

Le paiement du titre « 1 voyage », par carte bancaire sur le valideur, a de nouveau été largement plébiscité en 2025.

En moyenne, 116 000 titres « 1 voyage » ont été acquis chaque mois sur ce support, soit 40,6 % de l'ensemble des titres « 1 voyage » vendus (contre 34,2 % sur l'année 2024).




PAPREC

DGA DÉCHETS

1. STRATÉGIE DÉCHETS

- Budget :
 - Collecte : 40 688 391 € ;
 - Traitement : 22 505 700 € ;

- 225 agents ;

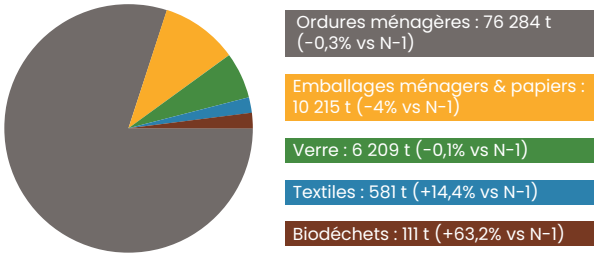
- 83 véhicules ;

- 636 points d'apport volontaire ;

- 61 700 bacs ;

- 5 337 doléances traitées ;

- 93 326 t de déchets collectés (-0,64% vs 2024).



CRÉATION DE LA DGA DÉCHETS

L'année 2025 marque une étape structurante pour la politique déchets de l'Agglomération Cannes Lérins avec la création, en avril, d'une Direction Générale Adjointe dédiée aux déchets. Jusqu'alors, la Direction de la collecte était rattachée à la DGA Environnement et Énergie.

La création de cette nouvelle DGA permet de renforcer la gouvernance de la compétence déchets et de structurer son organisation autour de trois directions :

- la Direction Administrative et Financière (DAF) ;
- la Direction de la Collecte ;
- la Direction Traitement et Développement.

Cette nouvelle organisation traduit la volonté de renforcer le pilotage stratégique, opérationnel et financier de la compétence collecte des déchets dans un contexte marqué par l'évolution des réglementations environnementales, l'augmentation des coûts de gestion, les enjeux de modernisation du service public et les objectifs de performance environnementale et de maîtrise des déchets.

Dans le cadre de cette réorganisation, les bureaux de la direction et de la DAF ont intégré, en juin 2025, de nouveaux locaux situés rue des Gabians à Cannes.



2. COLLECTE

RENOUVELLEMENT DES MARCHÉS DE COLLECTE ET OPTIMISATION DU SERVICE

L'année 2025 a également été marquée par **le renouvellement des marchés de collecte des déchets ménagers sur une durée de 7 ans** :

• Le lot A concerne la **collecte en porte-à-porte des ordures ménagères, du tri et des encombrants sur les communes de Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer.** Ce nouveau marché a permis d'adapter les prestations aux besoins réels du territoire avec une augmentation des fréquences de collecte afin de mieux répondre à la production constatée et garantir la salubrité de ces communes.

• Le lot B porte sur la **collecte et le lavage des points d'apport volontaire**.

INTERNALISATION

Dans un contexte de forte augmentation des coûts de collecte, **l'Agglomération a engagé plusieurs démarches d'internalisation visant à renforcer la maîtrise des dépenses et à améliorer la réactivité du service**.

Ainsi, **la collecte des cartons des professionnels et celle du verre pour les cafés, hôtels et restaurants sont désormais réalisées en régie sur tout le territoire**. La location d'un véhicule équipé d'un système Kinshofer a permis de reprendre en régie la collecte de certains points d'apport volontaire équipés par ce système de préhension.

Par ailleurs, **la gestion de la distribution et de l'entretien des bacs a été internalisée** à compter de juin 2025 afin d'améliorer la qualité de service, d'optimiser le suivi du parc de bacs, de renforcer la réactivité des interventions et de limiter les coûts de fonctionnement.





LOGICIEL MÉTIER

La DGA Déchets a engagé, en juillet 2025, le développement d'un logiciel métier afin de renforcer le pilotage du service et le suivi des activités.

Cet outil permet notamment :

- De centraliser les données métiers ;
- de développer des indicateurs de suivi ;
- d'améliorer le pilotage opérationnel ;
- et de faciliter l'analyse des performances et l'aide à la décision.

PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ DES AGENTS

La DGA Déchets poursuit le déploiement d'une démarche de prévention des risques professionnels afin d'améliorer la sécurité des agents et les conditions d'exploitation du service.

Les métiers de la collecte des déchets exposent les agents à de nombreux risques professionnels liés notamment à la circulation routière, à la manutention, aux gestes répétitifs ou encore à l'environnement de travail.

Dans ce contexte, plusieurs actions ont été engagées en 2025 afin de renforcer la prévention, la sensibilisation et le suivi des situations à risques.



Ainsi, au cours de l'année 2025 :

- 53 agents ont bénéficié d'un accueil sécurité ;
- 28 analyses d'accidents ont été réalisées afin d'identifier les causes et de définir les mesures correctives adaptées ;
- 14 suivis de collecte ont été menés sur le terrain afin de repérer les situations à risques et les actions correctives à mettre en œuvre ;
- Une étude d'identification des points de collecte à risque a été engagée afin de définir et prioriser les actions d'amélioration nécessaires ;
- 4 permanences de sensibilisation ont été organisées sur plusieurs thématiques (risques routiers, manipulation des bacs et vigilance sanitaire liée à la présence de rats) ;
- plusieurs fiches métiers ont été élaborées pour les différents postes de la collecte (chauffeurs de bennes à ordures ménagères et chauffeurs de camions grues, ripeurs, agents de gestion des bacs et personnels administratifs) ;
- 2 plans de prévention et règlements intérieurs associés ont été mis en place pour l'aire de lavage de la Roubine et le site des Gabians ;
- des consignes de sécurité relatives notamment aux marches-arrières et à la collecte bilatérale sont régulièrement diffusées.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue des conditions de travail, de réduction de l'accidentologie et de développement d'une culture de prévention partagée au sein des services déchets.



LA CRÉATION D'UNE AIRE DE LAVAGE

Une aire de lavage écologique a été mise en service début avril 2025 à Cannes-La Bocca. À terme, cette installation utilisera l'eau usée traitée par la station AQUAVIVA afin d'éviter le recours à l'eau potable pour les opérations de nettoyage des véhicules (186 bennes à ordures ménagères et 71 véhicules de propreté chaque semaine). Une économie estimée à 20 000 m³ d'eau potable par an, soit l'équivalent d'environ huit piscines olympiques.



PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2025-2030 :

L'Agglomération a élaboré son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2025 – 2030. Ce document stratégique vise à réduire la production de déchets et à encourager leur valorisation.

Afin d'atteindre l'objectif national de -15% de déchets par habitant d'ici 2030 (par rapport à 2010), l'Agglomération vise une réduction d'environ 26 kg par habitants d'ici 2030, soit -3% par rapport à 2024.

La démarche a été construite en concertation avec les acteurs locaux : communes, institutions, associations, entreprises, syndicats et agents de l'Agglomération.

10 actions prioritaires :

1. Promouvoir le compostage individuel ;
2. Développer le compostage collectif ;
3. Encourager le broyage des végétaux ;
4. Lutter contre le gaspillage alimentaire ;
5. Renforcer la démarche de don alimentaire ;
6. Faire évoluer la tarification des professionnels et administrations vers plus d'incitativité ;
7. Promouvoir le troc, la réparation et le réemploi ;
8. Lutter contre les déchets en mer ;
9. Structurer une commande publique responsable ;
10. Élaborer un plan de communication dédié à la prévention des déchets.

Le PLPDMA a obtenu un avis favorable unanime de la Commission Consultative d'Évaluation et de Suivi (CCES) le 24 octobre, puis a fait l'objet d'une consultation publique du 28 octobre au 18 novembre et a été **adopté par le Conseil Communautaire le 28 novembre 2025.**

Actions de proximité et animations :

L'Agglomération Cannes Lérins a renforcé ses actions de sensibilisation auprès des habitants, des écoles et des acteurs locaux afin d'améliorer le tri et de réduire les déchets sur son territoire.

Le projet LIXO, permettant d'identifier les erreurs de tri grâce à l'intelligence artificielle et via des caméras embarquées dans les bennes à ordures ménagères, a été poursuivi afin de mieux comprendre les comportements de tri et adapter les actions de proximité.





Tout au long de l'année, les ambassadeurs du tri de l'Agglomération Cannes Lérins et des syndicats de traitement ont mené différentes actions pour accompagner les usagers au changement de comportements :

• 3 310 Foyers ont été sensibilisés avec une distribution de sacs de pré-collecte (verre et/ou tri) ;

• 7 624 notes d'information ont été distribuées et des affichages de consignes de tri ont été réalisés dans les locaux poubelles ;

• un questionnaire a été réalisé pour mieux comprendre les erreurs de tri, notamment l'usage persistant des sacs noirs. 850 réponses ont été recueillies ;

• 16 stands d'information ont été tenus permettant de sensibiliser et d'informer 643 personnes ;



• 5 visites au centre de tri ont permis à 33 personnes de découvrir le devenir des emballages ménagers.



• sur l'année scolaire 2024-2025, 3 211 élèves de 141 classes ont été sensibilisés sur les thématiques suivantes : tri, prévention des déchets et compostage.



La redevance spéciale : un outil d'équité et de responsabilité :

La redevance spéciale s'applique aux professionnels, administrations, associations ou tout autre producteur de déchets non ménagers et assimilés qui utilisent le service public de collecte des déchets dédié aux particuliers.

Elle poursuit plusieurs objectifs :

• **Encadrer les conditions de collecte des déchets assimilés aux déchets ménagers** (ordures ménagères, emballages recyclables, papiers et verre ;

• **responsabiliser les producteurs de déchets** quant à la production, au tri et à la valorisation de leurs déchets ;

• **être un outil d'accompagnement, de régulation et d'équité dans la gestion des déchets** générés par les acteurs économiques, associatifs et institutionnels du territoire.

• 2 types de contrats sont proposés :
 - le contrat annuel, pour les besoins réguliers de collecte ;
 - le contrat événementiel, destiné aux manifestations ponctuelles générant des déchets.

En 2025, 292 contrats étaient actifs sur le territoire, dont **272 contrats annuels et 20 contrats événementiels**. Le montant total facturé au titre de la redevance spéciale s'élève à **2 261 717 €**.

Commune	Contrats annuels 2025	Contrats événementiels 2025
CANNES	167	19
LE CANNET	22	0
MANDELIEU	12	1
MOUGINS	68	0
THEOULE	3	0
TOTAL	272	20

RÉEMPLOI ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Grande Collecte Solidaire des Jouets

L'Agglomération a organisé la 8ème édition de sa grande collecte solidaire de jouets du 17 au 30 novembre 2025 en partenariat avec les éco-organismes ECOSYSTEM et ECOMAISON.

Les jouets en bon état sont redistribués ou revendus à bas prix par les associations Emmaüs, Secours Populaire, les Restos du Cœur ou Parcours de Femmes. Les jouets défectueux sont orientés vers le recyclage.

En 2025, **1 665 kg ont été collectés** dans les 23 points de collecte du territoire.





Relais Tri Mobile

Le Relais Tri Mobile se déplace dans les communes pour la collecte de petits encombrants afin d'être réemployés ou recyclés. En 2025, **23 tonnes ont été collectées.**



Jedonnemonelectromenager.fr

Un service gratuit de collecte à domicile de gros électroménager est proposé aux habitants du territoire via le dispositif national d'ECOSYSTEM sur *www.jedonnemonelectromenager.fr* : les appareils sont ensuite réemployés, réparés ou recyclés. En 2025, **3 216 appareils ont été collectés.**



VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

L'Agglomération poursuit le développement des solutions de valorisation des déchets alimentaires. En 2025, le territoire atteint un taux de couverture de 43 % de la population par une solution de tri à la source des biodéchets.

Déploiement du compostage

Le compostage permet de réduire de manière significative la quantité de déchets ménagers en transformant les déchets alimentaires en engrais naturel : le compost.

Depuis 2014, 1 534 composteurs individuels ont été distribués, dont **110 en 2025**, y compris 9 lombricomposteurs.

Le territoire compte désormais 118 sites de compostage collectif :

- 12 Sites de quartiers ouverts à tous ;
- 5 en jardin partagé ;
- 48 en pied d'immeuble ;
- 11 en entreprise ;
- 4 en centre de loisirs ;
- 8 en crèche ;
- 2 en collège ;
- 28 en écoles primaires et maternelles.

Ces actions de proximité permettent également de créer du lien social et de sensibiliser les usagers à la pratique du compostage. Ainsi, ont été menées les actions suivantes :

• **26 formations** d'une heure sur le compostage (92 participants) ;

• **8 formations à domicile autour du lombricompostage** ;

• **5 ouvertures de sites de quartier** à La Bocca (15h et **187 foyers sensibilisés et équipés**) ;

• **7 animations en crèche** (14h et 121 personnes sensibilisées) ;

• **24 personnes sensibilisées lors de la Quinzaine du compostage.**







La collecte des biodéchets

En parallèle du développement du compostage, l'Agglomération a expérimenté en 2024, la collecte des biodéchets en points d'apport volontaire. Ainsi, 34 bornes ont été installées dans trois quartiers de la commune de Cannes (Petit Juas, Gallieni et le centre-ville) et dans certaines écoles. En 2025, l'expérimentation s'est poursuivie et comptabilisait environ **300 foyers utilisateurs réguliers et 111 tonnes collectées**. De nouvelles orientations seront prises courant 2026.



La collecte en flux sur Forville à titre expérimental

Depuis avril 2025, des agents de l'Agglomération sont présents sur le marché de Forville afin de récupérer et trier sur place les différents déchets (ordures ménagères, emballages ménagers et papiers ainsi que les déchets alimentaires). **Cette action a permis de valoriser environ 95 tonnes d'emballages/carton et plus de 40 tonnes de biodéchets.**





DGA ENVIRONNEMENT ÉNERGIE

1. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

BIOMASSE

Réseau de chaleur sur les quartiers de la Frayère, Bastide Rouge, Roubine et leurs zones contiguës

Ce réseau desservira les quartiers Frayère, Bastide Rouge et Roubine : bâtiments publics, habitations (résidences, copropriétés, maisons de retraite), établissements scolaires et équipements sportifs.

Une Délégation de Service Public a ainsi été attribuée en mai 2024 à la société Idex afin d'assurer la construction et la gestion de cet équipement stratégique. La société Cannes Bocca Energies a été spécifiquement créée pour gérer ce contrat de délégation. Près de 9 kilomètres de canalisations enterrées seront ainsi déployés pour alimenter en eau chaude et en chauffage 95 bâtiments dans un quartier en pleine restructuration (50 millions d'euros d'investissement en matière de requalification urbaine et de lutte contre les inondations).

Ce réseau de chaleur sera couvert à 80% par des énergies renouvelables et permettra d'éviter 157 000 t d'émissions de CO_2 sur la durée du contrat, soit l'équivalent du retrait de la circulation de 3 600 véhicules thermiques par an. Il vise à chauffer plus de 3 000 logements, 8 établissements scolaires, 7 équipements sportifs et des commerces. L'approvisionnement biomasse sera réalisé à hauteur de 25% par des déchets locaux de l'Agglomération. Idex prévoit en outre l'utilisation de bois et de plaquettes forestières issus de la région pour alimenter son mix énergétique. En 2025, les travaux de pose de réseaux ont démarré et la parcelle pour la construction de la chaufferie a été mise à disposition du délégataire Idex.



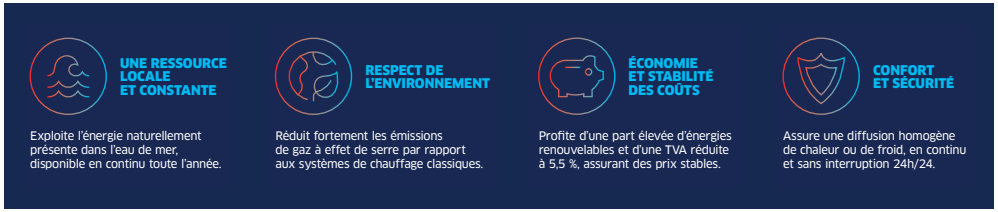
RÉSEAUX DE CHALEUR

Énergie Marine Cannes Croisette

Dans cette perspective, l'Agglomération Cannes Lérins, en coordination avec la ville de Cannes, a confié, en juillet 2023, à l'entreprise ENGIE la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur et de froid reposant sur l'énergie thermique marine.

L'énergie thermique marine utilise l'eau de mer pour chauffer ou climatiser des bâtiments du centre-ville de Cannes (copropriétés, hôtels, bâtiments publics).

En 2024, l'Agglomération et son délégataire ENGIE ont lancé la mise en œuvre du projet en entamant les études techniques ainsi que les démarches administratives nécessaires à l'obtention des autorisations administratives. Au cours de l'année 2025, 60% des réseaux ont déjà été posés dans les secteurs concernés par le projet. Suite à une enquête publique menée en juillet 2025, le délégataire a obtenu une autorisation environnementale pour la construction de la centrale de production enterrée sous le parc de la Roseraie. Les travaux sont prévus de mars 2026 à fin 2027.





Cannes Mandelieu Énergie

Lancement d'un nouveau réseau de chaleur et de froid. Il s'agit cette fois-ci d'utiliser les eaux usées traitées par la station d'épuration pour en récupérer les calories et les frigories. Ainsi, une partie des bâtiments de Mandelieu-La Napoule (4 700 équivalents logements) seront alimentés en chaud et les salles « blanches » de Thales Alenia Space qui ont un degré d'hygrométrie et une température spécifique pour monter les satellites, seront en partie refroidies grâce à cette technologie.

Le réseau permettra d'éviter l'émission annuelle de 5 202 t de CO_2 conformément à la stratégie communautaire visant à préserver la qualité de l'air et lutter contre le réchauffement climatique. La délégation de service public a une durée de 25 ans et la mise en service du réseau est prévue pour fin 2027.

Elle a été attribuée à l'opérateur DALKIA, filiale du groupe EDF. Le montant de l'investissement porté par le délégataire est de 26,3 millions d'euros HT. Écologique et économique, le réseau garantit à l'usager un prix stable, quelles que soient les évolutions des prix du gaz et de la géopolitique.

C'est en moyenne 17% d'économies qui seront réalisées sur la facture. Il s'agit d'une action déterminante en faveur de la défense du pouvoir d'achat des ménages.

Ce réseau de chaleur urbain a été attribué en janvier 2025 et le début des travaux est prévu à l'automne 2026.



Bornes de recharge Wiiiz

Dans le cadre du Plan Climat Énergie de l'Ouest 06, le réseau Wiiiz est né de la coopération des agglomérations de Cannes Lérins, Sophia Antipolis et du Pays de Grasse pour favoriser une mobilité électrique décarbonée. Lancé en 2018, il vise à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

- 370 bornes de recharge pour véhicules électriques déployées à l'échelle du Pôle métropolitain CAP AZUR et de l'Est Var, dont 81 IRVE sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins (30 à Cannes, 17 au Cannet, 16 à Mandelieu-La Napoule, 14 à Mougins et 4 à Théoule-sur-Mer). En 2025, 62 bornes publiques supplémentaires ont été installées afin de renforcer ce maillage territorial.

- +39.6% de charges WiiiZ entre 2024 et 2025 ;
- +42.9% d'abonnés sur l'année 2025 ;
- 89 073 charges réalisées sur l'Agglomération en 2025 représentant 32.7% du nombre de charges totales.



La loi d'orientation des mobilités prévoit un dispositif facultatif qui permet aux collectivités d'accélérer le déploiement et la densification du réseau de bornes de recharge ouvertes au public, en réalisant un schéma directeur de développement des IRVE (SDIRVE). Ce document a été élaboré à l'échelle des cinq Agglomérations : CACPL, CASA, CAPG, ECAA et CCAA.

Une concertation, basée sur ce document, s'est déroulée du 10 octobre au 8 novembre 2024, permettant au SDIRVE d'être finalement arrêté par l'Agglomération le 16 décembre 2024. Il a été définitivement adopté le 23 juin 2025 pour une durée de 5 ans.

ECOPOUSSE (anciennement WATTY) À L'ÉCOLE

Dans le cadre du projet pédagogique ECOPOUSSE à l'école, 1 974 écoliers, issus de 49 classes ont bénéficié d'ateliers de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie animés par l'association Méditerranée 2000. Pour l'année scolaire 2025-2026, une élève de l'école « Cottage Glycines » de Mandelieu a remporté le concours artistique.





2. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

L'Agglomération Cannes Lérins a adopté son PCAET. Ce document cadre de planification territoriale a pour objectifs :

- L'atténuation du changement climatique ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- la maîtrise de la consommation énergétique ;
- l'amélioration de la qualité de l'air.

Ce document stratégique vise à accélérer la transition énergétique du territoire, en cohérence avec les projets déjà portés par l'Agglomération et les ambitions nationales pour 2030 et 2050.

Il se compose d'un diagnostic territorial, d'un rapport stratégique, d'un plan d'action Climat Air-Énergie, du rapport P.A.Q.A. (Plan d'Action pour la Qualité de l'Air), de l'état initial de l'environnement, de l'évaluation environnementale et stratégique, ainsi que de son résumé non technique.

Ce dernier comprend :

• Les actions pour adapter le territoire aux risques naturels et au changement climatique (aménagement résilient des zones à risque, gestion écologique de l'eau, préservation des milieux naturels terrestres et maritimes, renforcement de la résilience agricole et alimentaire du territoire) ;

• la mise en œuvre d'un plan énergétique territorial responsable (économies d'énergie sur le patrimoine, rénovation et construction des bâtiments en « bas carbone », mobilité durable…) ;

• les actions visant à développer les énergies renouvelables et de récupération du territoire (solaire, réseaux de chaleur, hydroélectricité…) ;

• les actions favorisant l'économie circulaire (réduction de l'empreinte numérique, gestion soutenable des déchets, etc.).

Le PCAET a été adopté par délibération du conseil communautaire du 26 juin 2026 ; consultation du public du 2 mai au 2 juin 2025.

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

En 2025, l'Agglomération poursuit son soutien et son adhésion à ATMOSUD, association agréée de surveillance de la qualité de l'air.

À ce titre, elle contribue au fonctionnement de l'Observatoire régional de la qualité de l'air, qui assure la collecte et la modélisation des données.

Cette mission de surveillance et d'évaluation de l'exposition des populations à la pollution permet d'informer au mieux les habitants du territoire et de réagir en cas de pic de pollution.

Par ailleurs, l'Agglomération participe à la mise en œuvre du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) « Objectif 2025 », actuellement en vigueur, au travers d'actions menées dans les domaines des transports terrestres, de la gestion de la biomasse, du développement des énergies renouvelables sur le bâti ainsi que de la sensibilisation à la qualité de l'air. Elle assure également la mise à jour régulière des indicateurs de suivi relatifs aux actions dont elle a la charge.

Enfin, le plan d'action existant est renforcé par l'intégration d'une nouvelle fiche dédiée au développement des réseaux de chaleur.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION SONORE

La Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, et sa transposition dans le droit français, rendent obligatoires deux outils de lutte contre la pollution sonore pour les Agglomérations de plus de 100 000 habitants :

• Les Cartes de Bruit Stratégiques (CBS), qui permettent d'établir un diagnostic des niveaux sonores moyens sur le territoire, et de l'exposition de la population à ces niveaux sonores ;

• le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), qui recense les mesures portées par les territoires visant à réduire ces nuisances.

L'Agglomération Cannes Lérins dispose d'une station à Cannes-La Bocca, qui mesure en continu le bruit ambiant et permet donc d'effectuer un suivi du niveau global d'exposition au bruit de fond des habitants de Cannes-La Bocca. Elle poursuit son dialogue avec l'aéroport de Cannes Mandelieu afin d'agir en faveur de la limitation des nuisances sonores liées à son activité.

VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PATRIMOINE NATUREL MARIN

Gestion collaborative du Parc Maritime départemental Estérel-Théoule

Ce parc est une Aire Marine Protégée de 353 hectares (qui s'étend le long des côtes de la commune de Théoule-sur-Mer sur 12km, depuis le port de la Rague jusqu'au port de la Figueirette), présentant un grand intérêt en termes de biodiversité de ses fonds marins.

Cette aire marine protégée est cogérée par le Conservatoire du Littoral, le Département des Alpes-Maritimes, l'Agglomération Cannes Lérins et la commune de Théoule-sur-Mer.

À ce titre, l'Agglomération offre et coordonne la communication des animations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.



Durant toute la saison estivale 2025 ont ainsi été proposées des balades en kayak « à la découverte des écosystèmes marins et côtiers » animées par le CPIE îles de Lérins et Pays d'Azur.



La convention de partenariat scientifique entre les gestionnaires du parc maritime, dont l'Agglomération, l'université de Corse Pasquale Paoli et le CNRS, ayant pour objet la réalisation d'actions scientifiques et de recherche, culturelles, et de transfert de connaissances se poursuit.

Elle encadre les conditions générales de mise en œuvre d'actions expérimentales menées par l'unité d'appui et de recherche « Stella mare » ayant notamment pour objectifs des évaluations environnementales et l'étude d'espèces marines du littoral, des expérimentations d'ingénierie écologique et de restauration des milieux, ainsi que la restitution de ces savoirs

Le sanctuaire PELAGOS

L'Agglomération reste également signataire, depuis 2017, de la charte du Sanctuaire Pelagos, qui œuvre en faveur de la préservation des cétacés.

Cet espace maritime s'étend sur 87 500 km² en Méditerranée, entre le promontoire de la presqu'île de Giens et le Fosso Chiarone en Toscane méridionale, faisant l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco, et la France pour la protection de mammifères marins qui le fréquentent.





DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES

1. DGAST CYCLES DE L'EAU

En 2025, l'Agglomération Cannes Lérins a poursuivi le développement de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) avec l'extension du réseau de l'avenue de la Roubine et la réalisation d'un nouveau réseau destiné à l'alimentation des stades de Saint-Cassien.

Plusieurs démarches réglementaires ont également été menées afin d'élargir les usages de la REUT. Les dossiers déposés auprès des services de l'État ont permis d'obtenir, le 18 septembre 2025, les arrêtés préfectoraux autorisant l'utilisation des eaux usées traitées pour l'hydrocurage, le lavage des BOM et des véhicules de propreté urbaine sur l'aire de lavage de la Roubine et le lavage des bus de la Régie de transport Palm Bus.



L'utilisation de la REUT pour la centrale de production d'hydrogène a également été autorisée en décembre 2025.

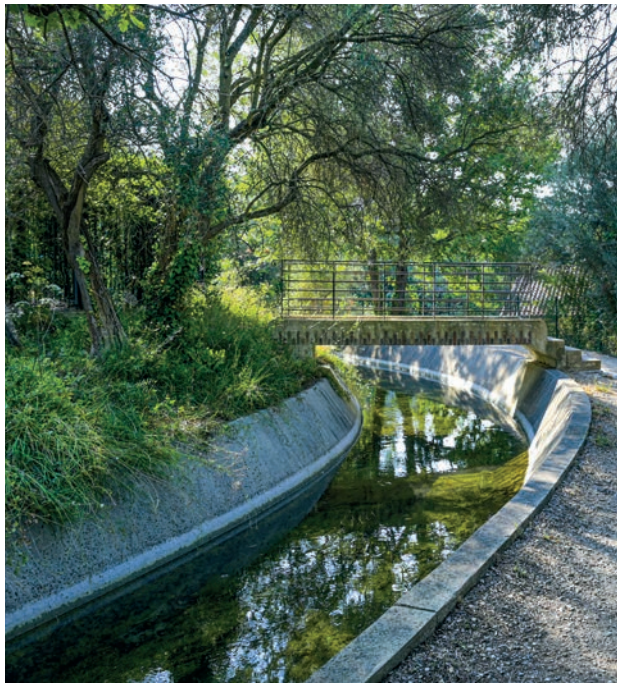
En parallèle, l'Agglomération a approuvé en juin 2025 les conditions techniques et tarifaires de mise à disposition des eaux usées traitées ainsi que la convention-cadre associée, permettant de structurer les futurs usages de cette ressource sur le territoire.

Au-delà de ces usages locaux, le SICASIL a présenté, le 25 juillet 2025, un projet structurant visant à faire de la REUT une véritable 4ème ressource en eau du territoire. S'appuyant sur le potentiel de la station d'épuration Aquaviva, qui peut produire jusqu'à 15 millions de m³ d'eaux usées traitées par an, ce projet vise notamment à soutenir les débits d'étiage de la Siagne, réduire la pression sur les ressources conventionnelles, sécuriser l'alimentation en eau potable et accompagner le développement agricole de la basse vallée de la Siagne.

Cette ambition est intégrée au renouvellement anticipé de la délégation de service public de la station Aquaviva et des réseaux associés, porté conjointement par le SICASIL, l'Agglomération Cannes Lérins et la l'Agglomération du Pays de Grasse.

Le projet prévoit la création d'une filière de traitement complémentaire ainsi que d'infrastructures de stockage, de pompage et de transfert, avec un déploiement progressif au niveau du pont de Pégomas puis du barrage du Tanneron.

Ces actions inscrivent pleinement la REUT dans la stratégie de résilience hydrique du territoire face au changement climatique, en conciliant préservation de la ressource, sécurisation de l'approvisionnement et développement de nouveaux usages.



SICASIL

Vidéo du SICASIL :
Comment fonctionnera cette 4ème ressource ?



GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)

Service opérationnel de débroussaillage et d'entretien des vallons, cours d'eau et ouvrages

Le service a permis le ramassage de 26 t de déchets et le débroussaillage de 300 940 m² de surfaces. Chaque année, 97 ouvrages de protection, tels que les pièges à embâcles, dégrilleurs et dessableurs, sont contrôlés avant et après chaque épisode pluvieux, tandis que 83 zones sont entretenues, représentant 130 000 m² et plus de 13 km de longueur. En 2025, 13 053 950,99 € d'aménagements structurants ont été réalisés.



Acquérir du foncier pour protéger le territoire et créer des espaces naturels et paysagers

Afin de préserver le territoire et de développer des espaces naturels et paysagers, l'Agglomération poursuit une politique active d'entretien et de prévention. 9 déclarations d'intérêt général (DIG) encadrent ainsi l'entretien des cours d'eau situés sur des propriétés privées, dans le cadre d'arrêtés préfectoraux, dont celles de la Frayère et de la Roquebillière actuellement en cours de renouvellement.

Par ailleurs, 2 406 courriers ont été envoyés lors de la campagne d'information et de rappel des obligations d'entretien des vallons et cours d'eau, portant à 18 549 le nombre de courriers adressés depuis 2018 dans les secteurs concernés par ces DIG, dont 345 mises en demeure.

À la suite de ces dernières, 16 parcelles ont été débroussaillées par des prestataires, les frais d'intervention ayant ensuite été refacturés aux propriétaires concernés.

Informer et prévenir pour protéger les usagers

- 1 444 diagnostics de vulnérabilité réalisés depuis le lancement (dont 219 pour lesquels des travaux ont été réalisés) et 86 diagnostics réalisés en 2025 ;
- près de 850 élèves de CM1, 700 collégiens et 62 lycéens, sensibilisés à la gestion du risque inondation en 2025. Depuis 2020, ce sont près de 6 000 élèves qui ont été sensibilisés au risque inondation ;
- une centaine d'animations de sensibilisation grand public depuis 2021 dont Cannes Champêtre, Fête de l'Eden (Mougins), Journée de l'environnement (Le Cannet) depuis 2020 ;
- 2 demi-journées porte à porte particuliers et commerçants secteur République avec la Ville de Cannes.

Plan de prévention dans l'alerte crues éclairs

- 64 instruments installés depuis 2016 dont 2 nouveaux en 2025, pour permettre, notamment, de contrôler les hauteurs d'eau en temps réel ;
- 12 nouveaux instruments prévus pour 2026-2027 ;
- rencontre avec les communes du Cannet et de Mougins pour programmer l'instrumentation de leur territoire (autorisations foncières, accord technique, etc.) ;
- plus de 15 000 téléchargements de l'application d'alerte en temps réel « MyPredict » en 2025 (+60% de téléchargements par rapport à 2024) ;
- élaboration d'un Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) initié en 2025 en partenariat avec l'ensemble des communes du territoire.

Cannes Bocca Grand Ouest – Espace Stratégique de Requalification

Approbation, le 18 décembre 2025, par arrêté préfectoral, de la modification n°1 du PPRi de Cannes permettant l'activation de l'ESR, après 5 ans d'étude et plus de 20 scénarios hydrauliques modélisés.

Inondations du 23 septembre 2024 – Vallon de la Foux



Une étude stratégique a été réalisée afin de définir un programme de travaux sur le vallon de la Foux. Les études menées ont confirmé la complexité technique, foncière et financière des aménagements hydrauliques nécessaires pour réduire durablement le risque d'inondation sur ce secteur. Si ces aménagements demeurent poursuivis dans le cadre de la stratégie de l'Agglomération, leur réalisation s'inscrit dans un temps long.

Dans ce contexte, l'Agglomération renforce les mesures individuelles de protection des biens en mettant en place une participation financière complémentaire aux aides de l'État accordées au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (Fonds Barnier) pour les travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations, conformément à la délibération n°46 du Conseil communautaire du 28 novembre 2025. Les résultats de l'étude ont également fait l'objet d'une présentation publique.

PAPI Cannes Lérins : un programme d'actions et de travaux structurant d'une ampleur inédite

Recalibrage de la Frayère aval à Cannes – Phase 1 : de l'avenue des Buissons Ardents au pont Amador Lopez :

- Travaux menés de septembre 2023 jusqu'en août 2024 pour un coût total de 3 650 000 € HT pour la phase 1 ;
- élargissement du cours d'eau de la Frayère sur un linéaire de 400 m, agrandi de 14 m pour atteindre une largeur de 25 m ;
- les chemins piétons situés sur le long des deux rives sont rendus accessibles, sécurisés et renaturés avec 10 000 m² de surface végétalisée ;
- suivi écologique post-travaux soulignant le succès de l'opération vis-à-vis de la reprise de la biodiversité.

Recalibrage de la Frayère aval à Cannes – Phase 2 : du pont Amador Lopez à l'avenue Francis Tonner :

- Transplantation des espèces protégées réalisée en septembre – novembre 2025 ;
- précisions des études AVP, notamment vis-à-vis de la reconstruction des ponts et des aménagements paysagers ;
- lancement de la rédaction des dossiers réglementaires.



Bassin de Carimaï à Cannes et au Cannet :

- Acquisitions foncières de l'ensemble de l'emprise nécessaire pour la ZEC ;
- instruction des dossiers réglementaires (dérogation espèces protégées, cours d'eau et barrage) déposés en mars 2025 et reprises ;
- consultation du public prévue sur 2026 et lancement des travaux en octobre 2026 ;
- travaux préparatoires (démolitions des derniers bâtiments) réalisés en 2025.



Mandelieu-La Napoule : aménagement de Minelle :

- Mise en place d'une stratégie tenable d'un point de vue financier et calendaire ;
- validation du découpage du projet en 2 phases (octobre 2025) afin de réaliser un aménagement efficace d'un point de vue hydraulique dans le calendrier du PAPI Complet Cannes Lérins et de bénéficier des aides financières de l'État ;
- élaboration et stabilisation de la faisabilité de la Phase 1 du projet.

Mandelieu-La Napoule : barrage des Barnières :

- Suivi de l'instruction des dossiers réglementaires modifiés suite aux nouvelles mesures compensatoires définies sur la période 2022-2024 ;
- suivi de la campagne d'inventaires naturalistes et mémoire en réponse aux demandes de la MRAe de 2024 (mémoire en réponse de 300 pages) ;
- enquête publique du 10 mars au 10 avril 2025 – 330 contributions numériques et 16 visiteurs en permanence ;
- conclusion et avis favorable du commissaire enquêteur ;
- rédaction des arrêtés de DUP et d'AEU avec les services du Var.

Mandelieu-La Napoule : recalibrage de la Théoulière :

- Enquête publique du vallon de la Théoulière en février 2025 ;
- réalisation des travaux et succès de l'opération (Phase 1 de mars à juin 2025 et phase 2 de septembre à novembre 2025).



Schéma Directeur d'Eaux Pluviales :

- Finalisation des levés topo de l'ensemble du réseau d'eaux pluviales de l'Agglomération ;
- diagnostic du fonctionnement ;
- lancement des modélisations prévu en 2026.

Avenants au PAPI Complet Cannes Lérins :

- Montage des 2 avenants au PAPI Complet Cannes Pays de Lérins ;
- délibération de l'avenant n°1 (CC du 28 novembre 2025) relatif aux financements supplémentaires des actions de réduction de la vulnérabilité du bâti, dont le succès a entraîné une consommation prématurée de l'enveloppe prévue ;
- construction de l'avenant n°2 relatif à la prorogation de 2 ans du programme et aux financements supplémentaires d'environ 9 M€ nécessaires à la mise en œuvre des opérations majeures de protection du territoire (Frayère aval, Minelle, Carimaï, Vallon de l'Autel).

2. DGAST AMÉNAGEMENTS URBAINS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

• **90 opérations** prises en charge par la direction des travaux hydrauliques toutes compétences confondues dont 59 en eau potable, 23 en assainissement et 8 en GEMAPI ;

• 13,2 M€ HT d'investissements consacrés en 2025 à la fiabilité, la modernisation et la sécurisation du service public de l'eau potable par le SICASIL + 8,3 M€ par les délégataires ;
• 8,7 M€ HT d'investissements consacrés en 2025 aux travaux assainissement ;
• 6,9 M€ TTC d'investissements consacrés en 2025 aux études/ travaux de la GEMAPI ;
• 474 660 € TTC pour le service opérationnel GEMAPI ;

• **bilan Travaux EU/ EP/REUT 2025 :**

	EU	EP	REUT
Renouvellement	2 399 ml	70 ml	
Extension	1 435 ml	250 ml	
Création			2 360 ml

• **travaux eau potable :**
- 11,8 km de nouvelles conduites d'eau potable posées (11,3 km en 2024, 11 731 mètres en 2023) ;
- 354 m d'extension de nouveaux réseaux :
- 285 m de renouvellement du canal de la Siagne ;
- 395 m de renouvellement du canal du Loup ;
- 498 branchements renouvelés en 2025 (489 en 2024) ;

• **défense extérieure contre l'incendie :**
- contrôle : 1 177 points d'eau incendie (PEI) ;
- créations : 14 nouveaux points d'eau incendie (PEI) ;
- renouvelés : 66 points d'eau incendie (PEI) ;
- petits entretiens : 232 opérations

• **réclamations usagers :**
- 2 676 réclamations en 2025 (3 115 en 2024 (-16%)) ;
- taux de clôture : 96,08 % (89,73 % en 2024 (+6,3%)) ;
- amélioration significative des délais de traitement des réclamations, 33 jours en 2023, 41 jours en 2024 et 21 jours en 2025 ;

• **service opérationnel GEMAPI :**
- 26 t de déchets ramassés ;
- 300 940 m² débroussaillés ;
- 138 771 ml de vallons nettoyés ;
- 25 passages sur les ouvrages (cumul année) ;
- 128 opérations ponctuelles annuelles(soit 654 h) ;



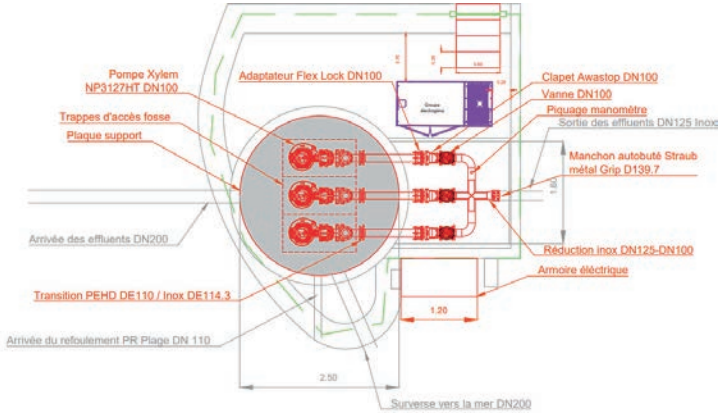
• **DIG 2025 :**
- 105 interventions, enquêtes et conseils auprès des administrés ;
- 2 447 courriers envoyés ;
- 2 210 parcelles contrôlées en 2025 ;
- 99% d'entretien satisfaisant dès le 1er contrôle (au total : 13 parcelles en manquement dont 12 au Cannet, dont 10 sur une nouvelle DIG).

ASSAINISSEMENT

Travaux structurants assainissement :

• Modernisation du Poste de Refoulement Figueirette Théoule : 125 000 € HT.

- passage à 3 pompes avec un fonctionnement 2+1 en secours avec marche parallèle autorisée (puissance 3x6kW) avec 3 clapets anti-retour, 3 vannes de refoulement et 1 de vidange 1 vanne d'isolement du poste dans le regard d'arrivée si réalisable ;
- remplacement des trappes aux nouvelles cotes avec béquilles et grilles antichute ;
- fourniture et pose d'une armoire neuve de type extérieure double porte avec variateurs et S4W Sofrel ;
- fourniture et pose d'un groupe électrogène capoté insonorisé avec réservoir en châssis.



• Station d'épuration Miramar Théoule, traitement des boues et désodorisation : réhabilitation de l'unité de traitement de l'air (désodorisation), aménagement des locaux pour remplacer la filière acido basique par un traitement au charbon actif.



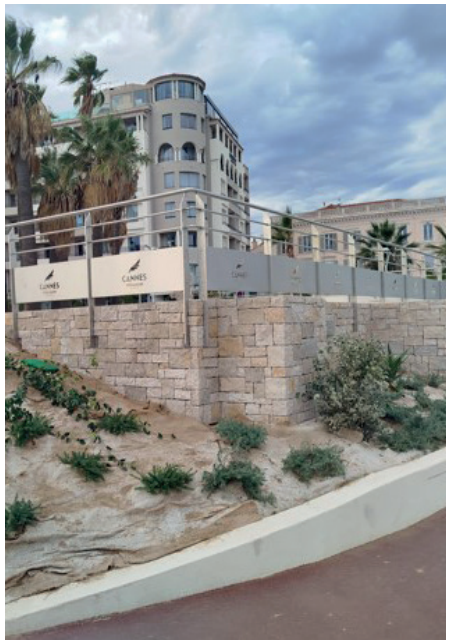


Création d'un nouveau poste de refoulement Saint-Pierre plus moderne

• Démarrage des travaux : 08/04/2024 ;
• achèvement des travaux 22/12/2025 ;
• **montant du marché travaux : 6 140 135 € HT.**







Restructuration du réseau d'eaux usées du secteur Ecureuils/ Marco Polo Mandelieu la Napoule :

- Construction du nouveau poste de refoulement ;
- équipements électromécaniques du poste de refoulement ;
- **création du nouveau réseau d'eaux usées gravitaires de la rue de la Siagne : 966 233.50 € HT.**





Déploiement du réseau REUT :

2,8 km de réseaux déployés : secteur Golf Mandelieu, Stade Saint-Cassien, Roubine.



Poursuite entretien et pose de filets de récupération des macro-déchets

Ces filets emprisonnent et récupèrent les déchets solides (plastique, verre, aluminium, mégots de cigarettes, etc.) transportés par les réseaux d'eaux pluviales, sans réduire le débit des eaux de pluie. **En 2025, 42 paniers ont été installés sur le parvis du Palais des Festivals de Cannes.**



GEMAPI

Recalibrage Théoulière Mandelieu phase 1 GC- 1 372 013 € HT

Cette action s'inscrit dans la poursuite de la création du bassin de la Théoulière réalisé en 2023 à Mandelieu-La Napoule et est financée par l'Agglomération. L'élargissement du cours d'eau de la Théoulière répond à des enjeux cruciaux partagés avec la commune de Mandelieu-La Napoule : protéger les personnes et les biens de notre bassin de vie.

L'objectif est de permettre d'augmenter le flux hydraulique dans le cours d'eau afin de laisser s'écouler une crue centennale.



Recalibrage Théoulière Mandelieu phase 2 Terrassement- 192 865 € HT

Cette seconde phase correspond aux 100 m en amont du tunnel sous l'autoroute A8 et consistera en un élargissement par terrassement pleine masse.



Démolition villa GAGELLI Frayère phase 2 Cannes- 22 700€ HT



Ouvrage de ralentissement dynamique des crues Carimaï

Travaux préparatoires : Démolition de la propriété Guiffray 142 924 € HT.



EAU POTABLE

Chemin de Chichourlier - Le Cannet

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable du chemin des Chichourliers le Cannet – 400 ml- 425 591 € HT





Avenue Jean MERMOZ Mandelieu-La Napoule

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable à Mandelieu-La Napoule : 360 ml de Ø 500 mm - 384 352 € HT





Canal de la Siagne

Travaux de renouvellement du Canal de la Siagne Chemin de la Halte Phase 2 – Grasse -429 495 €HT





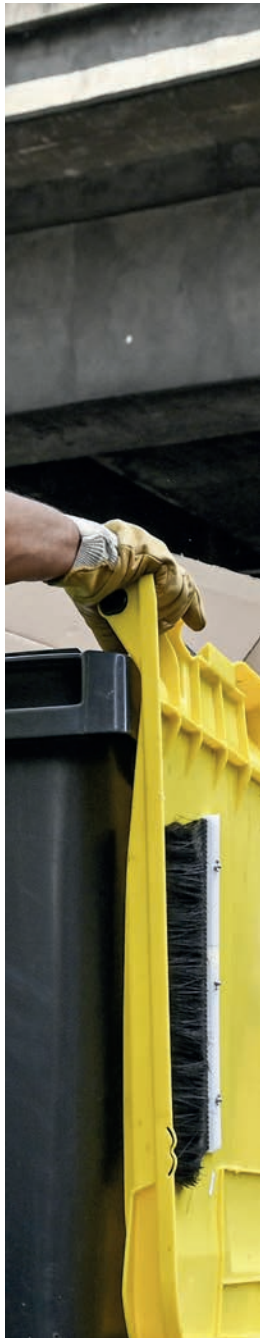
Intégration réseaux privés sur Mandelieu- La Napoule

1,7km - Résidence le Grand pré, Résidence Marco-Polo, résidence les Santons Collines, résidence Royal golf

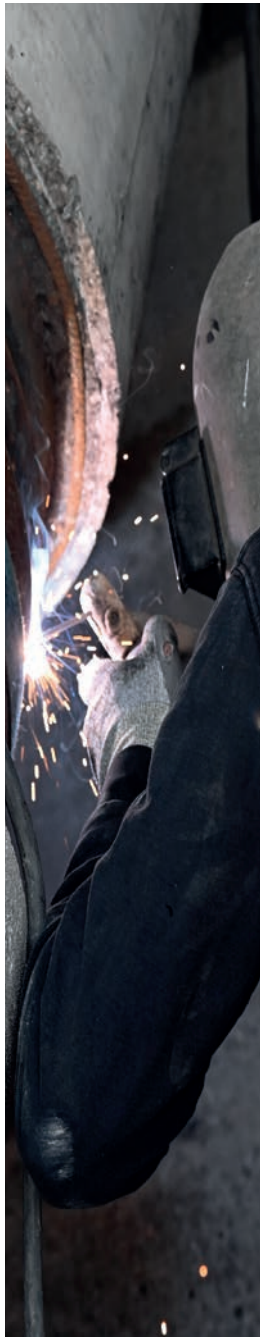












CANNES
PAYS DE
LÉRINS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 - Publication : Septembre 2026 **-** Agglomération Cannes Lérins - Aéroport Cannes Mandelieu - 277 avenue Francis Tonner - H16 - Bât. A - 06150 Cannes-La Bocca